

en partenariat avec :



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris
Val-de-Marne

LES CAHIERS DU CROCIS

LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE EN ILE-DE-FRANCE

N° 22 - décembre 2006

un centre d'observation de la



Chambre de commerce
et d'industrie de Paris



Le Centre Régional d'Observation du Commerce de l'Industrie et des Services de la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris a pour mission de contribuer à la bonne connaissance de l'économie de l'Ile-de-France.

www.crocis.ccip.fr

*Cette étude a été réalisée conjointement par Vincent REDURON (CROCIS de la CCIP)
et Candice VANLANCKER (CCIP Val de Marne)*

*Directeur de la rédaction : Isabelle SAVELLI
Maquette et mise en page : Nathalie CHAMPION*

SOMMAIRE

I. La filière agroalimentaire : présentation d'ensemble	3
1.1. Une filière regroupant des activités disparates	3
1.2. Définition précise des secteurs	5
1.2.1. Les activités agricoles et de pêche dédiées à l'alimentation	5
1.2.2. L'industrie agroalimentaire et les activités qui lui sont connexes	6
1.2.3. Le commerce de gros alimentaire	6
1.2.4. Le commerce de détail alimentaire	6
1.2.5. La restauration hors foyer	7
II. La filière agroalimentaire francilienne : ses caractéristiques	8
2.1. Approche globale de la filière	8
2.1.1 L'Ile-de-France : premier employeur de la filière agroalimentaire en France	8
2.1.2 Prédominance du secteur de la restauration en Ile-de-France	9
2.1.3 Un tissu dense de TPE	11
2.1.4 Une industrie agroalimentaire spécialisée sur des productions à haute valeur ajoutée	11
2.2. Répartition géographique des activités de la filière	13
2.2.1 Une forte concentration des activités aval sur Paris	13
2.2.2 Le Val-de-Marne, premier département pour les activités amont	13
2.2.3 Des spécialisations départementales variées	14
2.2.4 Une structuration des activités en grands pôles	15
- Le pôle Orly-Rungis et le nord des Hauts-de-Seine : le "noyau dur" des secteurs amont de la filière	15
- Les zones centre-est des Yvelines, d'Evry et de Marne-la-Vallée : trois pôles d'emplois industriels de la filière liés à la présence de plusieurs grandes entreprises	18
- Paris et la zone de Roissy : une présence de la filière due aux activités aval	19
III. Analyse dynamique de la filière agroalimentaire	20
3.1. Démographie des entreprises	20
3.1.1 Une hausse de l'emploi tirée par la restauration et le commerce de détail non spécialisé	20
3.1.2 Une évolution contrastée du tissu d'établissements	21
3.1.3 Des différences de dynamisme entre départements	22
3.1.4 Zoom sur les secteurs amont de la filière	24
3.2. Analyse financière	26
3.2.1 Méthodologie	26
3.2.2 Principaux résultats	27
3.2.2 Résultats détaillés	27
IV. Conclusion générale	38
Annexe	39

I. La filière agroalimentaire : présentation d'ensemble

1.1. Une filière regroupant des activités disparates

La filière agroalimentaire est définie ici comme l'ensemble des activités économiques dédiées aux produits alimentaires, que ce soit pour leur production, leur transformation, leur distribution ou leur commercialisation.

Elle se découpe en cinq principaux secteurs :

1. les activités agricoles et de pêche dédiées à l'alimentation ;
2. l'industrie agroalimentaire et les activités qui lui sont connexes ;
3. le commerce de gros alimentaire ;
4. le commerce de détail alimentaire ;
5. la restauration hors foyer.

Les activités agricoles et de pêche dédiées à l'alimentation sont retirées du champ de cette étude, pour des raisons de méthodologie statistique liées aux fortes particularités du secteur agricole.

Les secteurs de la filière agroalimentaire ont été scindés en deux groupes dans cette étude. Les activités amont, soit l'industrie agroalimentaire (hors boulangeries-pâtisseries-charcutiers-traiteurs) et le commerce de gros, sont liées à la production, à la transformation et à la distribution des produits, sans contact direct avec le consommateur. Les activités aval, soit le commerce de détail et de la restauration hors foyer, ont trait à la consommation finale des produits.

Les activités amont peuvent miser sur l'international pour être moins dépendantes du marché français ; à l'inverse, les activités aval sont directement soumises aux aléas de la demande intérieure et doivent s'adapter de façon très réactive aux exigences des consommateurs. Autre différence stratégique, l'innovation et la R&D sur les produits sont des facteurs-clefs pour de nombreuses entreprises de l'industrie agroalimentaire, alors que ce sont des éléments quasi-absents des préoccupations des activités aval.

Enfin, les activités amont tendent à se répartir en tenant compte de facteurs tels que les coûts (loyers...), l'accès aux réseaux de communication et la proximité des pôles industriels, de services et de logistique ; les activités aval ont une logique de "couverture de la population" car elles dépendent surtout du potentiel de consommation local.

Les activités de boulangeries-pâtisseries et charcutiers-traiteurs, qui font partie de l'industrie agroalimentaire, sont particulières car elles relèvent à la fois d'une logique « amont » (elles sont productrices) et d'une logique « aval » (elles vendent leurs produits directement au consommateur comme un commerce de détail spécialisé). Elles seront donc toujours dissociées dans l'étude.

Il existe ainsi une certaine hétérogénéité dans les activités de la filière, qui se traduit par des situations économiques souvent disparates dans les différents secteurs.

➤ En France, les secteurs aval de la filière souffrent, depuis plusieurs années, d'un manque de demande global. Le fait que 2006 soit une année de reprise modérée vient toutefois atténuer ces difficultés structurelles.

Dans le commerce de détail alimentaire, la crise est profonde chez les commerces de proximité qui souffrent de la concurrence des grandes surfaces. Dans la restauration rapide et traditionnelle, les aléas de la demande sont problématiques, même s'il apparaît un contraste entre les petites structures, qui souffrent de problèmes économiques et financiers chroniques (marges resserrées, coûts élevés de fonctionnement...), et les groupes et réseaux denseignes, en meilleure posture.

Le dynamisme de certains secteurs comme la restauration collective, dont le nombre d'emplois salariés a plus que quadruplé en dix ans, et la restauration rapide, en essor malgré la fragilité des entreprises, vient toutefois relativiser ce constat d'ensemble.

➤ En amont de la filière, le commerce de gros et l'industrie agroalimentaire français sont structurellement très compétitifs. La France est le premier exportateur mondial de produits agroalimentaires. Mais ces secteurs souffrent d'un affaiblissement de leur position à l'international, ces dernières années.

Après des difficultés en 2003 qui se sont accentuées en 2004-2005, l'activité repart en 2006 sans pour autant enrayer la chute inexorable des emplois salariés du secteur.

Malgré leurs différences, tous les secteurs de la filière agroalimentaire sont confrontés depuis plusieurs années à des difficultés communes, qu'elles soient d'ordre conjoncturel ou structurel.

L'Ile-de-France, qui représente un cinquième de la filière française, est bien entendu confrontée aux mêmes défis.

Cette étude a pour objectifs de décrire la structure, sectorielle et géographique, de la filière agroalimentaire francilienne et de fournir des outils de compréhension des dynamiques à l'œuvre au sein de cette filière.

1.2. Définition précise des secteurs

La Nomenclature d'Activités Française a servi à délimiter les différents secteurs de la filière agroalimentaire ; ce sont les codes APE (activité principale exercée) d'établissements et d'entreprises qui ont ainsi été utilisés.

La définition précise des secteurs qui suit est complétée par un tableau se trouvant en annexe (page 40).

1.2.1. Les activités agricoles et de pêche dédiées à l'alimentation

Le secteur des activités agricoles et de pêche dédiée à l'alimentation regroupe l'élevage, la pêche, la chasse et la culture destinée à l'alimentation. Comme on l'a précisé plus haut, il est retiré du champ de l'étude, ceci pour des raisons méthodologiques liées à ses fortes particularités.

On ne donnera que les éléments d'analyse suivants :

Les activités agricoles et de pêche dédiées à l'alimentation se trouvent en amont de toute la filière agroalimentaire, ce qui leur donne un rôle économique fondamental malgré leur poids restreint en termes d'emploi salarié.

Le poids économique des activités agricoles et de pêche est relativement peu important en Ile-de-France, surtout en comparaison avec le reste de la France. En 2003, les activités agricoles, sylvicoles et de pêche ne produisaient que 0,2 % de la valeur ajoutée régionale, ce qui est très faible comparé aux 2,4 % du secteur dans la valeur ajoutée nationale. Certes, près de la moitié de la superficie régionale est dédiée à l'agriculture - en 2004, la surface agricole utilisée en Ile-de-France était de 581 215 hectares, ce qui représente 48,3 % de la superficie totale de la région - mais cette part est supérieure en France métropolitaine (54,0 % en moyenne).

Corrélativement, le poids national de l'Ile-de-France est faible dans l'agriculture, comparée aux autres secteurs économiques. En 2003, les activités agricoles, sylvicoles et de pêche produisaient en Ile-de-France 729 millions d'euros de valeur ajoutée, ce qui représente 2,0 % de la valeur ajoutée nationale du secteur. Cette année, l'Ile-de-France comptait 5 931 exploitations agricoles, ce qui représente 1,0 % du total français.

Les exploitations agricoles franciliennes sont toutefois nettement plus vastes que leurs homologues du reste du pays. En 2003, 63 % d'entre elles étaient de plus de 50 ha (contre 34,3 % en France métropolitaine) et leur superficie moyenne était de 98 ha (contre 47 ha en France métropolitaine). La concentration du secteur en grandes entités s'amplifie puisqu'en 1988 la part des exploitations de plus de 50 ha n'était que de 44 %. Ce phénomène de concentration progressive est également observé dans le reste de la France.

L'agriculture francilienne est fortement spécialisée sur la production de céréales puisque 62 % de la superficie agricole utilisée régionale y est consacrée en 2003, contre seulement 32 % en France métropolitaine. Cela explique le poids particulièrement important de l'Ile-de-France dans la production française de céréales (4,4 % du total national en 2003). En revanche, l'agriculture francilienne est nettement sous-spécialisée dans l'élevage, le cheptel régional ne représentant en France métropolitaine que 0,2 % des bovins, 0,2 % des ovins et 0,1 % des porcins.

Sources : Ministère de l'Agriculture et de la pêche - SCEES, enquête structures agricoles 2004 et statistiques agricoles annuelles 2003.

1.2.2. L'industrie agroalimentaire et les activités qui lui sont connexes

➤ L'industrie agroalimentaire regroupe l'ensemble des activités de transformation des produits de la culture, de l'élevage et de la pêche en aliments et boissons pour l'homme ou l'animal. Elle se décline en neuf sous-secteurs correspondant à autant de spécialisations : viandes, poissons, fruits et légumes, corps gras, produits laitiers (industrie laitière), produits du travail des grains et produits amylacés, aliments pour animaux, boissons, autres. L'industrie agroalimentaire représente en Ile-de-France 49 484 emplois salariés en 2005.

Dans cette étude, les activités de boulangeries - pâtisseries et charcutiers - traiteurs sont quasi-systématiquement séparées des autres secteurs de l'industrie agroalimentaire car, proches du commerce de détail par leur nature, elles forment un groupe à part économiquement. Leur poids dans l'industrie agroalimentaire est très important : en 2005, elles représentaient 50 % des effectifs salariés et 85 % des établissements du secteur de l'industrie agroalimentaire en Ile-de-France.

Dans cette étude, l'industrie agroalimentaire hors boulangeries - pâtisseries et charcutiers - traiteurs est signalée par un astérisque.

➤ La fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire et l'entreposage frigorifique sont des activités connexes à l'industrie agroalimentaire. En Ile-de-France, ils emploient respectivement 1 499 et 1 255 salariés en 2005.

En 2005, l'industrie agroalimentaire et les activités qui lui sont connexes représentent 12 % de l'emploi salarié de la filière agroalimentaire francilienne, soit 52 238 salariés.

1.2.3. Le commerce de gros alimentaire

Ce secteur comprend :

- le commerce de gros alimentaire à proprement parler (structures d'achat et de vente de produits alimentaires par quantités importantes), y compris le commerce de céréales et d'aliments pour le bétail,
- les intermédiaires du commerce de gros alimentaire (opérateurs mettant en rapport acheteurs et vendeurs ou qui exécutent des opérations commerciales pour le compte d'un tiers),
- les centrales d'achat de produits alimentaires, structures qui centralisent les commandes de produits alimentaires de magasins.

Les activités de commerce de gros alimentaire représentent en Ile-de-France 37 997 emplois salariés en 2005, soit 9 % de la filière agroalimentaire.

1.2.4. Le commerce de détail alimentaire

Le commerce de détail alimentaire comprend les activités de commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire (commerces d'alimentation générale, de fruits et légumes, de poisson, de produits surgelés...) ou non spécialisés à prédominance alimentaire (supérettes, supermarchés, magasins populaires, hypermarchés, grands magasins, ...).

Les activités de commerce de détail alimentaire représentent en Ile-de-France 130 221 emplois salariés en 2005, soit 29 % de la filière agroalimentaire francilienne.

1.2.5. La restauration hors foyer

La restauration hors foyer regroupe toutes les activités de restauration et de fourniture de boissons hors du domicile des clients. Cela comprend les hôtels touristiques avec restaurant, la restauration traditionnelle, la restauration rapide, les cafés et débits de boissons ainsi que les cantines, restaurants d'entreprises, entreprises de restauration collective sous contrat et traiteurs.

Les activités de restauration hors foyer représentent en Ile-de-France 225 717 emplois salariés en 2005, soit 51 % de la filière agroalimentaire francilienne.

La filière agroalimentaire représente donc en Ile-de-France 446 000 emplois salariés.

Les données sur l'emploi proviennent des Groupements des Assedics de la Région parisienne (GARP) et comprennent les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

II La filière agroalimentaire francilienne : ses caractéristiques

2.1. Approche globale de la filière

2.1.1 L'Ile-de-France : première région employeur de la filière agroalimentaire

L'Ile-de-France emploie 20% des salariés de la filière agroalimentaire en France, ce qui représente plus de 446 000 emplois. La région Rhône-Alpes se place en seconde position avec 10% des emplois salariés (figure 1).

Le poids de l'Ile de France dans la filière atteint les 20% ; soit un niveau légèrement inférieur à celui qu'a la région dans l'économie nationale en général. En effet, l'ensemble des effectifs salariés de la région Ile-de-France correspond à 25% du total des effectifs salariés en France. (figure 2)

Il existe une sur-représentation de certains secteurs en Ile-de-France par rapport au niveau national :

- la restauration hors foyer (restauration traditionnelle, restauration rapide, cantines, traiteurs, etc.) qui concentre près d'un tiers de l'activité nationale en termes d'emploi.
- le commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire qui concentre plus de 23 % des emplois salariés nationaux.

Cette position leader de l'Ile-de-France se justifie essentiellement par l'importance des secteurs aval de la filière agroalimentaire en Ile-de-France qui attirent 23 % des emplois nationaux, soit 380 000 emplois contre seulement 12 % pour les secteurs amont. La sous-représentation de ces derniers se justifie principalement par la faible concentration des emplois dans les activités industrielles de la filière.

Figure 1 : Répartition en France des salariés de la filière agroalimentaire en 2005

Répartition des salariés privés de la filière agroalimentaire	Commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire	Commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire	Commerce de gros alimentaire	Industrie agroalimentaire	Industries et services connexes	Restauration hors foyer	Total	Part régional
Ile-de-France	102 108	28 113	37 997	49 484	2 754	225 717	446 173	20,3%
Rhône-Alpes	54 499	12 689	18 131	46 665	3 110	78 711	213 805	9,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	48 565	12 211	17 964	27 510	1 247	76 348	183 845	8,4%
Bretagne	32 438	5 180	11 024	57 896	2 401	29 243	138 182	6,3%
Pays-de-la-Loire	35 408	5 191	12 901	51 920	2 158	29 701	137 279	6,3%
Nord-Pas-de-Calais	39 488	7 698	12 004	35 566	1 566	34 500	130 822	6,0%
Aquitaine	32 002	5 935	13 084	26 541	992	31 706	110 260	5,0%
Midi-Pyrénées	24 918	5 544	7 799	22 222	731	26 166	87 380	4,0%
Languedoc-Roussillon	24 120	5 749	10 022	14 447	427	26 928	81 693	3,7%
Alsace	19 592	3 898	6 255	21 522	1 225	24 413	76 905	3,5%
Centre	25 053	3 503	5 324	18 630	1 480	22 380	76 370	3,5%
Lorraine	24 830	4 187	3 780	18 471	654	20 007	71 929	3,3%
Bourgogne	17 514	3 133	8 043	14 598	1 092	16 153	60 533	2,8%
Poitou-Charentes	17 111	2 914	4 511	15 944	864	14 018	55 362	2,5%
Picardie	18 127	2 528	3 293	16 173	859	13 909	54 889	2,5%
Haute-Normandie	17 500	3 264	4 235	14 499	856	14 446	54 800	2,5%
Basse-Normandie	14 443	2 773	4 713	17 251	683	13 281	53 144	2,4%
Champagne-Ardenne	13 486	2 334	3 179	13 610	553	11 225	44 387	2,0%
Auvergne	11 737	3 244	3 051	12 133	299	11 232	41 696	1,9%
Franche-Comté	11 163	2 221	1 777	9 424	383	8 419	33 387	1,5%
Limousin	7 033	1 406	1 342	6 810	249	5 498	22 338	1,0%
Corse	3 673	693	1 267	2 043	23	3 397	11 096	0,5%
Total	594 808	124 408	191 696	513 359	24 606	737 398	2 186 275	100%

Source : GARP 2005

Figure 2 : Effectifs salariés en Ile-de-France et dans la France entière (31.12.05)

ACTIVITES	Effectifs Ile-de-France	Effectifs France	poids IDF/France	Etabl. Ile-de-France	Etabl. France	poids IDF/France
Industries et services connexes	2 754	24 606	11%	145	985	15%
Industrie agroalimentaire*	24 803	347 700	7%	646	8550	8%
Commerce de gros alimentaire	37 997	191 696	20%	2086	13717	15%
TOTAL SECTEURS AMONT	65 554	564 002	12%	2877	23252	12%
Boulangerie-Pâtisserie-charcutiers-traiteurs	24 681	165 659	15%	4456	37344	12%
Commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire	102 108	594 808	17%	2313	15487	15%
Commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire	28 113	124 408	23%	7514	36924	20%
Restauration hors foyer	225 717	737 398	31%	26804	121489	22%
TOTAL SECTEURS AVAL	380 619	1 622 273	23%	41087	211244	19%
TOTAL AGROALIMENTAIRE	446173	2186275	20%	43996	235892	19%

Source : GARP 2005

2.1.2 Prédominance des secteurs aval en Ile-de-France

Le marché de consommation francilien compte plus de 11 millions de consommateurs et 20 millions de touristes par an. Ces deux caractéristiques propre à la région Ile-de-France entraînent deux conséquences dans la répartition des emplois dans les secteurs de la filière (figure 3) : une sur-représentation des activités aval et un poids écrasant des activités liées à la restauration.

Les secteurs aval de la filière francilienne concentrent plus de 85 % des salariés de la filière francilienne contre 75 % au niveau national. Le secteur restauration hors foyer occupe à lui seul la moitié des effectifs salariés, contre 34 % au plan national. Dans ce secteur, l'activité « restauration traditionnelle » concentre le plus grand nombre d'emplois, suivi des activités de restauration rapide, hôtels-restaurants et cantines, restaurants d'entreprises. Dans le secteur commerce de détail, ce sont les activités « supermarchés », « hypermarchés » et « grands magasins » qui gênèrent le plus d'emploi.

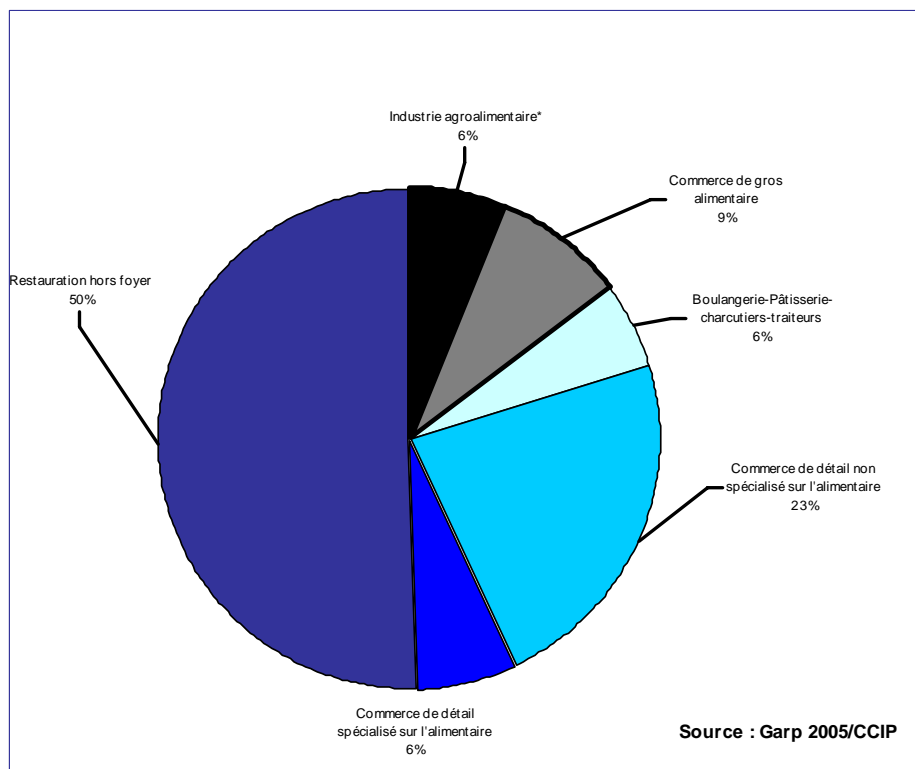
Cette forte concentration se justifie par la nature même de ces secteurs d'activité dont le développement relève plus d'une logique de couverture de la population qu'à une logique productive et se retrouvent donc dans de nombreuses communes franciliennes.

Les secteurs amont ne représentent que 15 % des emplois de la filière francilienne. Parmi eux, l'industrie agroalimentaire* est sous-représentée avec seulement 6 % des emplois contre 16 % au niveau national. La préparation et fabrication de produits à base de viande, de chocolaterie confiseries, d'huiles et graisses raffinées, d'autres produits laitiers et de spiritueux sont les activités industrielles qui pèsent le plus en termes d'emploi salarié en Ile-de-France, soit près de 8 750 emplois et se concentrent autour de grands établissements puisqu'elles ne regroupent que 87 établissements privés.

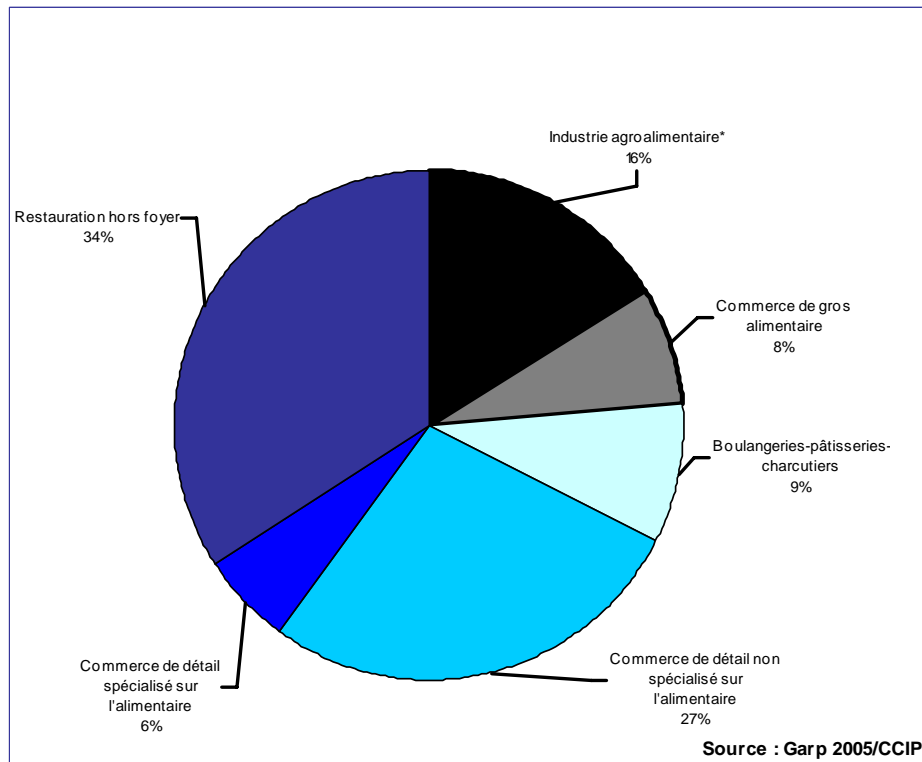
Concernant les activités liées au commerce de gros dont le poids dans la filière francilienne est de 9 % (8 % au niveau national), les employeurs les plus importants se situent principalement dans les activités de commerce de gros alimentaire spécialisés (qui comprennent notamment les farines, produits pour la boulangerie et la biscuiterie, produits à base de pommes de terre, plats cuisinés, conditionnés), commerce de gros de fruits et légumes et débit de boissons, soit plus de 20 000 emplois et 1 724 établissements privés.

Figure 3 : Répartition des emplois salariés par secteurs en Ile-de-France et en France

Répartition en Ile-de-France :



Répartition en France :



2.1.3 Un tissu dense de TPE

Les activités de la filière agroalimentaire en Ile-de-France se caractérisent par un nombre très important de petits établissements que ce soit au sein des secteurs amont ou aval : sur les 75 018 établissements que composent la filière 95 % ont moins de 20 salariés.

Cet éclatement s'explique principalement par la surreprésentation des secteurs du commerce de détail et de la restauration hors foyer qui représentent 79 % des établissements de la filière.

Le secteur le plus concentré est le commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire avec 86 établissements de plus de 250 salariés et s'explique principalement par la présence des hypermarchés et supermarchés dans ce secteur.

Figure 4 : Répartition des établissements par taille et secteurs d'activités

Secteurs d'activité	TPE		PME		Grands établissements			TOTAL
	0 salarié	1 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 à 499 salariés	500 à 1999 salariés	2000 à 4999 salariés	
Commerce de gros alimentaire	2952	1867	250	125	17	2	0	5 213
Industries et services connexes	101	108	21	14	0	0	0	244
Industrie agroalimentaire*	445	427	98	113	9	5	0	1 097
TOTAL SECTEURS AMONT	3498	2402	369	252	26	7	0	6554
Boulangeries-pâtisseries-traiteurs	1 826	4 368	87	6	1	0	0	6 288
Commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire	10148	7602	78	20	0	0	0	17 848
Commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire	571	1380	404	300	53	32	1	2 741
Restauration hors foyer	15557	23957	1537	480	35	20	1	41 587
TOTAL SECTEURS AVAL	28 102	37 307	2 106	806	89	52	2	68 464
TOTAL AGROALIMENTAIRE	31 600	39 709	2 475	1 058	115	59	2	75 018

*hors boulangeries - pâtisseries et charcutiers - traiteurs

Source : Insee SIRENE 31.12.2005

2.1.4 Une industrie agroalimentaire spécialisée sur des productions à haute valeur ajoutée

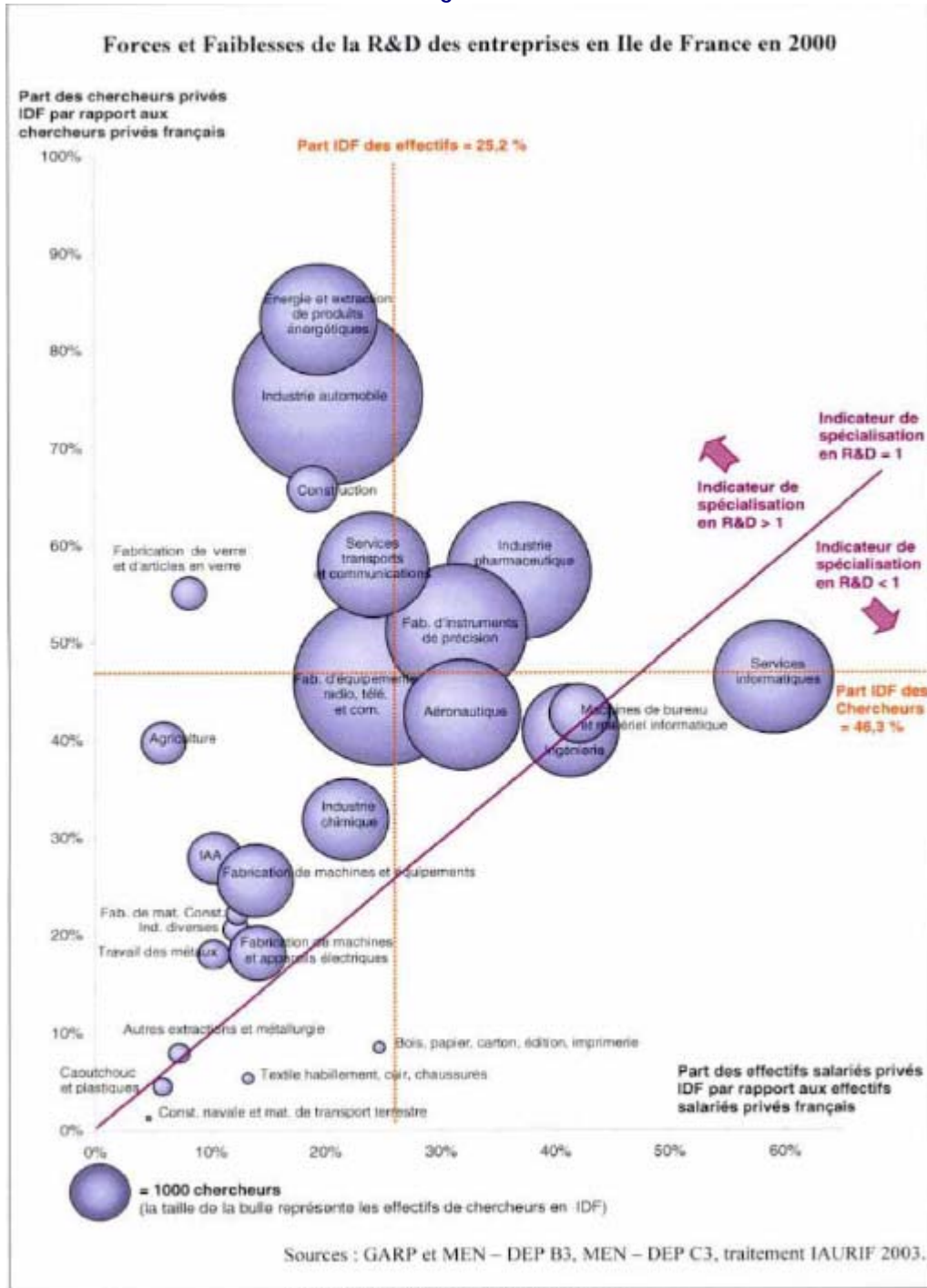
La filière agroalimentaire francilienne dispose en cela du potentiel scientifique et industriel pour réussir : elle regroupe un dixième des emplois salariés, et près de 30 % des chercheurs privés de l'industrie agroalimentaire française (figure 5).

L'industrie agroalimentaire de l'Ile-de-France a produit 3,3 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2003. Cela représente 13 % de la valeur ajoutée nationale du secteur, alors que la région regroupe moins 10 % des effectifs nationaux du secteur.

Cela montre une forte spécialisation de ce secteur dans les productions à haute valeur ajoutée, par rapport au reste du pays.

Les entreprises de l'industrie agroalimentaire francilienne employaient 947 personnes pour leur R&D, dont 479 chercheurs privés, en 2003. Leurs dépenses pour la R&D s'élevaient cette année-là à 120 millions d'euros. L'Ile-de-France accueille ainsi un quart du potentiel national de R&D.

Figure 5



2.2 Répartition géographique des activités de la filière

2.2.1 Une forte concentration des activités aval sur Paris

Paris est le premier employeur de la filière agroalimentaire avec 35 % des emplois salariés et 40 % des établissements régionaux en 2005.

La forte attractivité de la capitale en matière de restaurants traditionnels (50 % des emplois salariés de la région) et plus généralement dans les activités aval de la filière explique cette prédominance. Le fort potentiel de consommation à Paris en est à l'origine : le département accueille un cinquième de la population, près d'un tiers de l'emploi et la majorité du tourisme d'Ile-de-France.

Hors Paris, la répartition des emplois et des établissements, des activités aval, dans les départements, est très homogène, même si les Hauts-de-Seine regroupent 12 % de l'emploi régional.

Figure 6 : Répartition des emplois salariés dans les départements d'Ile-de-France

SECTEURS	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Ile-de-France
Industrie agroalimentaire*	2 065	5 131	1 542	4 516	4 232	3 025	3 030	1 262	24 803
<i>part dans l'emploi régional</i>	8%	21%	6%	18%	17%	12%	12%	5%	100%
Industries et services connexes	88	141	202	549	710	102	441	521	2 754
<i>part dans l'emploi régional</i>	3%	5%	7%	20%	26%	4%	16%	19%	100%
Commerce de gros alimentaire	4 560	6 553	4 108	12 794	2 602	2 251	3 280	1 849	37 997
<i>part dans l'emploi régional</i>	12%	17%	11%	34%	7%	6%	9%	5%	100%
Secteurs amont	6 713	11 825	5 852	17 859	7 544	5 378	6 751	3 632	65 554
<i>part régionale</i>	10%	18%	9%	27%	12%	8%	10%	6%	100%
Boulangeries-pâtisseries charcutiers-traiteurs	8 165	3 273	2 093	2 114	2 322	2 730	2 021	1 963	24 681
<i>part dans l'emploi régional</i>	33%	13%	8%	9%	9%	11%	8%	8%	100%
Commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire	22 208	10 232	10 922	10 941	13 711	14 028	11 268	8 798	102 108
<i>part dans l'emploi régional</i>	22%	10%	11%	11%	13%	14%	11%	9%	100%
Commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire	9 622	3 006	2 904	3 495	2 161	2 642	2 197	2 086	28 113
<i>part dans l'emploi régional</i>	34%	11%	10%	12%	8%	9%	8%	7%	100%
Restauration hors foyer	109 025	27 801	15 668	13 507	16 295	16 777	12 312	14 332	225 717
<i>part dans l'emploi régional</i>	48%	12%	7%	6%	7%	7%	5%	6%	100%
Secteurs aval	140 855	41 039	29 494	27 943	32 167	33 447	25 777	25 216	355 938
<i>part régionale</i>	40%	12%	8%	8%	9%	9%	7%	7%	100%
Total	147 568	52 864	35 346	45 802	39 711	38 825	32 528	28 848	421 492
<i>Part régionale</i>	35%	13%	8%	11%	9%	9%	8%	7%	100%

* hors Boulangeries-pâtisseries-charcutiers traiteurs

Source : GARP 2005

2.2.2. Le Val-de-Marne, premier département pour les activités amont

La présence du pôle Orly-Rungis, lieu stratégique pour les opérateurs français du commerce de gros, fait du Val-de-Marne le premier département francilien pour les activités amont de la filière agroalimentaire, avec un poids de 28 % de l'emploi salarié régional.

Le Val-de-Marne concentre en particulier 34 % des emplois salariés franciliens du commerce de gros alimentaire (soit plus de 21 800 salariés), les activités les mieux représentées étant le commerce de gros de fruits et légumes et le commerce de gros alimentaire non spécialisé. Les établissements Dole France, Aldis, Pomona, Inter Caves, Castel Frères font partie des grands établissements qui participent au développement du secteur dans le Val-de-Marne.

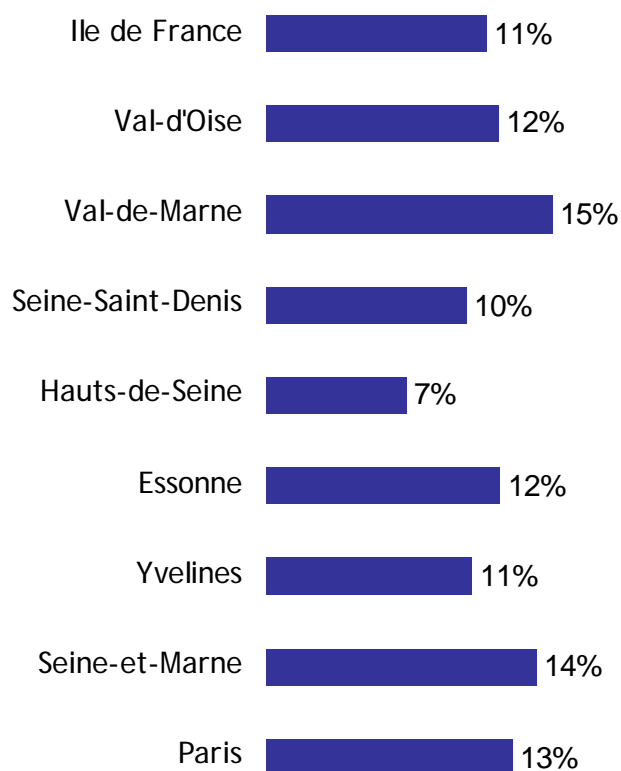
Par ailleurs, ce département accueille 18 % de l'industrie agroalimentaire* d'Ile-de-France. Ces activités sont surtout représentées par de grandes entreprises souvent associées à de grandes marques (Marie surgelés, Bio Springer, Pernod, Grands Moulins de Paris). L'industrie agroalimentaire* est spécialisée sur l'industrie des spiritueux et la préparation industrielle de produits à base de viande. La première activité se démarque par la présence de deux grandes entreprises : la société Pernod et la société des vins et spiritueux La Martiniquaise.

2.2.3. Des spécialisations départementales variées

La part de la filière agroalimentaire dans l'emploi salarié au sein des différents départements montre à quel degré leur tissu économique est marqué par cette filière. Ce critère a pour intérêt de ne pas dépendre du poids absolu des départements.

Ainsi, le Val-de-Marne montre une réelle spécialisation sur la filière agroalimentaire : 15% des emplois salariés val-de-marnais appartiennent à la filière agroalimentaire contre 14 % au niveau national et 11 % en Ile-de-France. A l'opposé, les Hauts-de-Seine, bien que second département après Paris au nombre absolu d'emplois et d'établissements dans la filière agroalimentaire, est fortement sous-spécialisé dans cette filière. Il ne doit donc son importance dans la filière agroalimentaire francilienne qu'à son poids global dans l'économie régionale.

Figure 7 : Poids de la filière agroalimentaire dans l'emploi salarié des départements de l'Ile-de-France



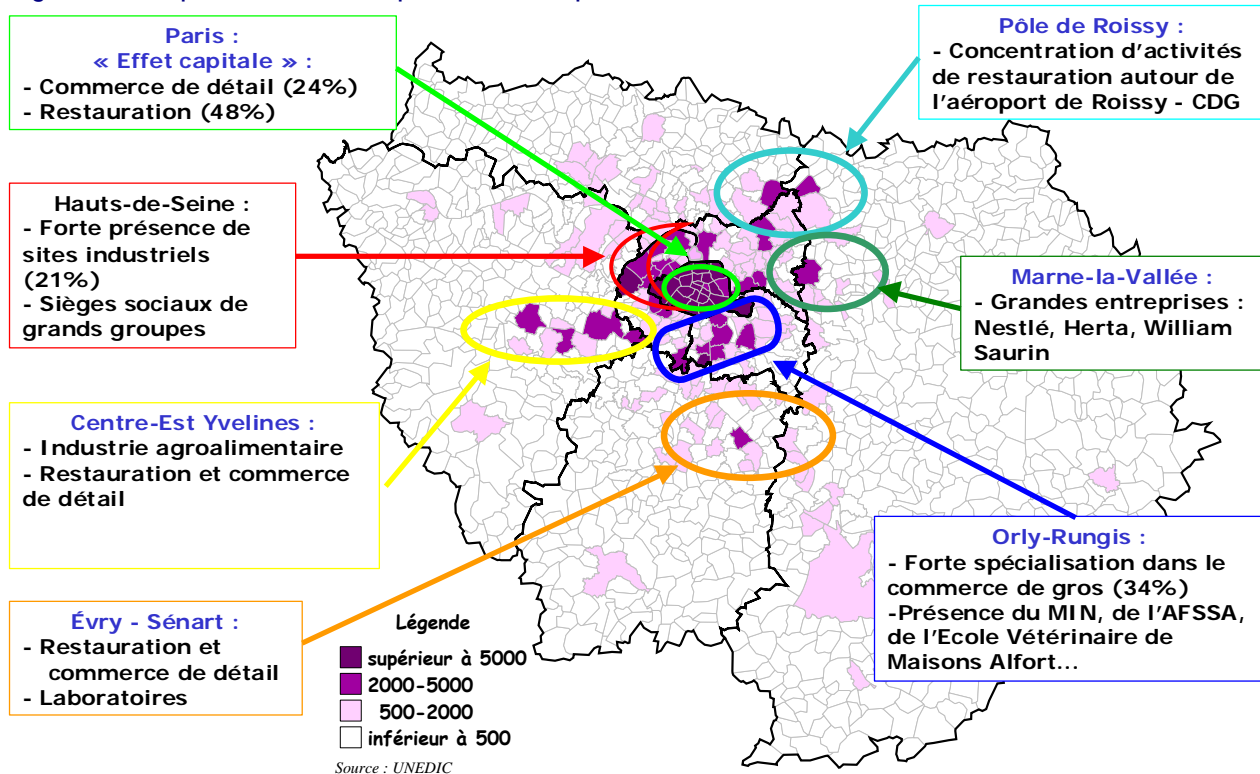
source : Garp 2005

2.2.4 Une structuration des activités en grands pôles

La répartition des emplois et établissements de la filière agroalimentaire au sein des communes de chaque département de l'Ile-de-France fait apparaître une certaine forme de polarisation organisée autour de grandes entreprises ou de pôles d'activités existants. Ces pôles d'emploi sont principalement concentrés au niveau de la petite couronne.

Sept zones ont été identifiées : Paris, le pôle Orly-Rungis, le nord des Hauts-de-Seine, la zone d'Evry, la zone de Roissy Charles-de-Gaulle, le périmètre centre est des Yvelines et Marne-la Vallée.

Figure 8 : Répartition des emplois salariés par commune de l'Ile-de-France en 2005



Le pôle Orly-Rungis et le nord des Hauts-de-Seine : le "noyau dur" des secteurs amont de la filière

➤ Le pôle Orly - Rungis : prédominance du commerce de gros

Le pôle Orly - Rungis est le second pôle d'emploi en Ile-de-France après la Défense. Dans le Val-de-Marne, il bénéficie d'une position stratégique pour les opérateurs de commerce de gros, de part la présence d'équipements à dimension nationale et internationale : l'aéroport international d'Orly, la présence depuis 1969 du Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis, des zones d'activités SILIC et SENIA et la plateforme logistique SOGARIS lieu stratégique pour les opérateurs du commerce de gros.

La forte concentration des emplois se justifie par la présence de quelques activités très fortement représentées, soit le commerce de gros de fruits et légumes avec plus de 3 300 emplois salariés et le commerce de gros alimentaire non spécialisé qui emploie plus de 2 400 salariés (figure 10).

➤ Le périmètre nord des Hauts-de-Seine : une forte concentration des activités amont

Au total, le département emploie plus de 52 800 salariés, soit 13 % des emplois salariés de la filière agroalimentaire, ce qui correspond à la seconde plus forte concentration après Paris.

Cette concentration est la résultante de plusieurs facteurs :

- la présence du pôle d'affaires de la Défense qui engendre une activité importante dans le secteur de la restauration (traditionnelle, rapides, d'entreprises et traiteurs).
- la zone d'emploi de Nanterre qui présente une activité mêlant commerce de gros et fabrication. Les activités les plus représentatives en termes d'emploi sont la fabrication d'huile et graisses raffinées, la fabrication de margarine, la Production de boissons rafraîchissantes, le commerce de gros de boissons et le commerce de gros alimentaire non spécialisé. Le tissu est également marqué par la présence de grands sièges d'entreprise tels que *RETRO CASH et CARRY France* (commerce de gros alimentaire, Nanterre), *UNILEVER* (commerce de gros alimentaire, Rueil-Malmaison) et *COCA-COLA* (Industrie agroalimentaire, Issy-les-Moulineaux).

Les Hauts-de-Seine concentrent 21 % de l'emploi régional dans l'industrie agroalimentaire*, soit 4 500 emplois salariés. Les Hauts-de-Seine est ainsi le département francilien où le nombre d'emplois salariés dans l'industrie agroalimentaire est le plus important.

Le secteur du commerce de gros dans les Hauts-de-Seine est également très présent avec une concentration de 17 % des emplois du secteur de la région.

Ainsi, la carte ci-dessous permet de mettre en évidence la concentration des activités amont de la filière sur les zones de Nanterre et d'Orly-Rungis situées respectivement sur les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne.

Figure 9 : Emploi salarié par commune dans l'industrie agroalimentaire* et dans le commerce de gros au 31.12.2005

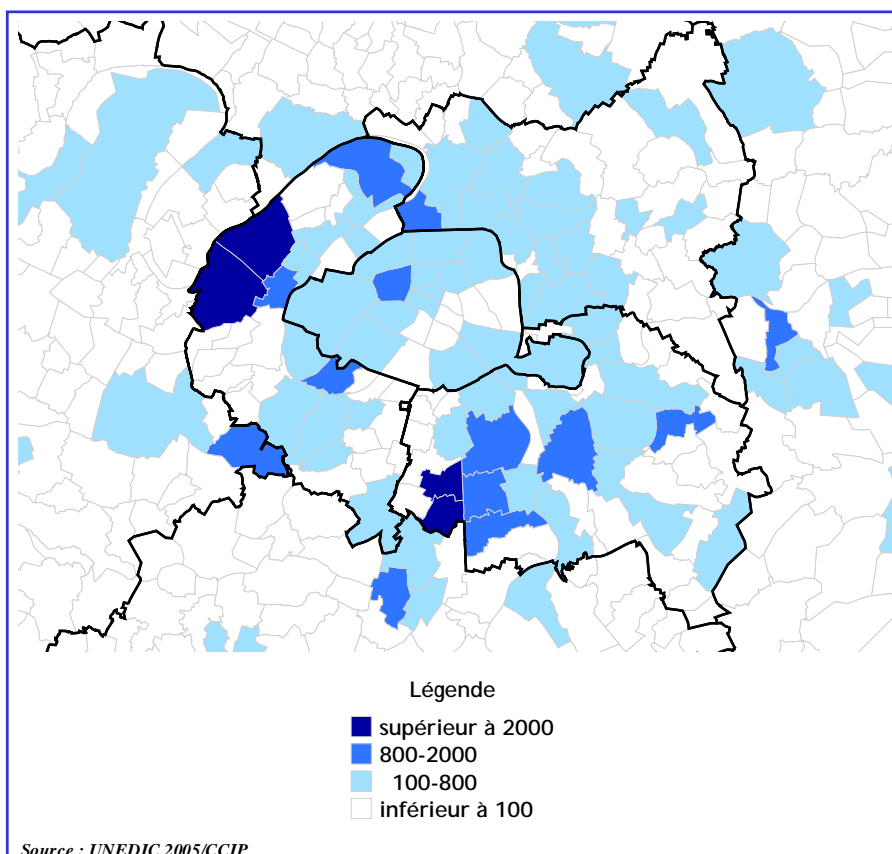


Figure 10 : Les activités commerce de gros les mieux représentées en termes d'emploi salarié dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine

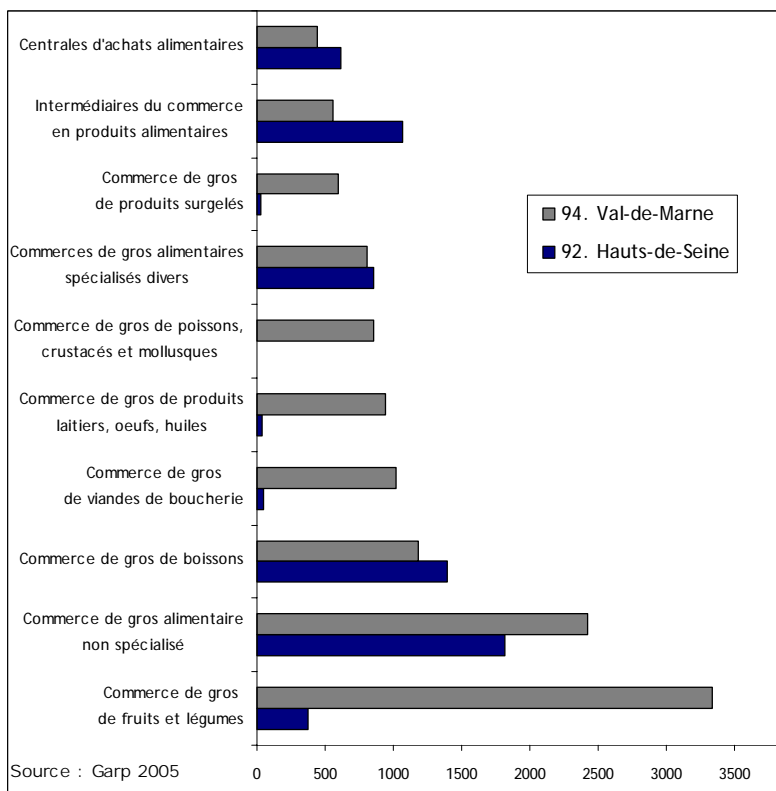
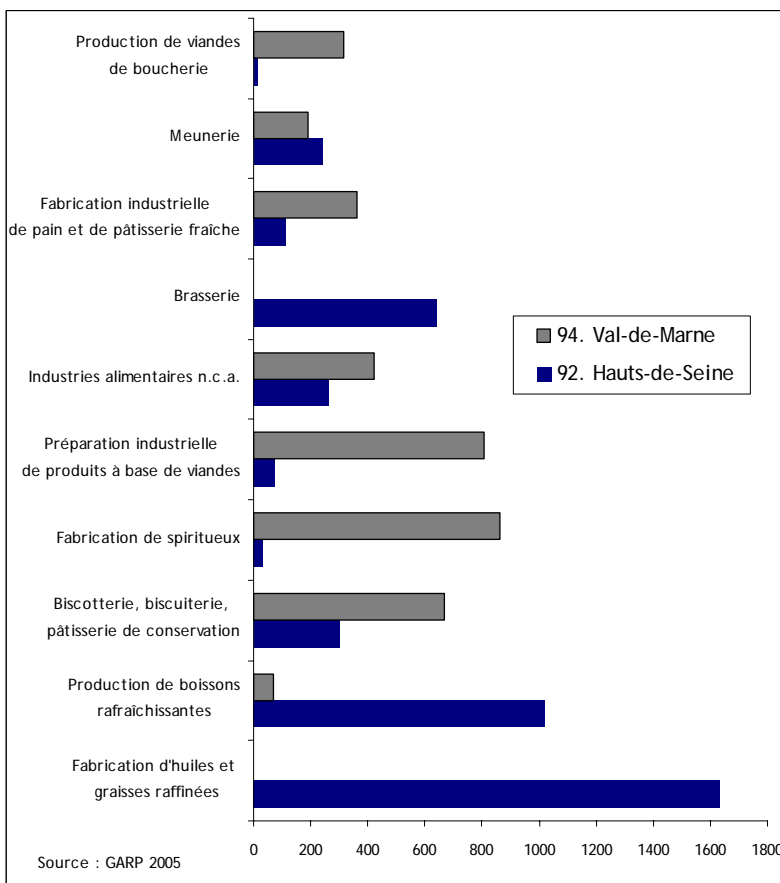


Figure 11 : Les activités de l'industrie agroalimentaire* les mieux représentées en termes d'emploi salarié dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine



Les zones centre-est des Yvelines, d'Evry et de Marne-la-Vallée : trois pôles d'emplois industriels de la filière liés à la présence de plusieurs grandes entreprises

➤ *La zone d'Evry-Sénart : une représentation homogène des secteurs*

Le département de l'Essonne concentre 8 % des emplois salariés de la filière agroalimentaire et 7 % des établissements. La répartition de l'activité est relativement homogène selon les secteurs (figure 6).

Le poids de l'industrie agroalimentaire* essonnienne au plan régional est de 12 %. Les activités qui se distinguent en termes d'emploi sont principalement la fabrication industrielle de pain et pâtisserie fraîche, la transformation et conservation de légume, l'industrie des arômes. On dénombre quelques grandes entreprises telles que *DAREGEL* (herbes aromatiques), *CHR HANSEN*, *NACTIS* (arômes).

La ville d'Evry concentre naturellement une grande partie de l'activité de restauration et de commerce de détail du département. Par ailleurs, l'extension des laboratoires agroalimentaire du groupe des laboratoires *WOLFF* devrait favoriser le développement des activités de la filière agroalimentaire dans cette zone.

➤ *Marne-la-Vallée : la présence de grandes entreprises de l'industrie agroalimentaire**

Dans l'industrie agroalimentaire*, la Seine-et-Marne concentre 17 % des emplois salariés de la filière en Ile-de-France et joue un rôle important avec l'implantation de grandes entreprises comme *NESTLE*, *WILLIAM SAURIN* et *HERTA* sur le site de Marne-la Vallée.

Par ailleurs, la Seine-et-Marne concentre 9 % des emplois salariés franciliens de la filière agroalimentaire, soit 39 720 salariés. Elle se démarque par son poids dans le secteur **industrie et services connexes** (26 % des emplois salariés régionaux du secteur). Pour rappel, les services connexes regroupent les activités fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire et d'entreposage frigorifique. Il est composé principalement de petits établissements répartis sur l'ensemble du département.

➤ *Le centre-est des Yvelines : une activité industrielle liée à la présence de quelques grandes entreprises*

Le département des Yvelines concentre 9 % des emplois salariés de la filière agroalimentaire de la région Ile-de-France, soit plus de 41 600 salariés. Montigny-le-Bretonneux, Versailles et Plaisir sont les villes qui emploient le plus grand nombre de salariés de la filière agroalimentaire, principalement dans le secteur de la restauration.

Le département concentre par ailleurs 12 % des emplois du secteur de l'industrie agroalimentaire*. L'activité production de boisson rafraîchissante et chocolaterie confiserie qui concentrent respectivement 1 000 et 1 189 salariés se démarquent nettement des autres activités. Ces concentrations se justifient par la présence de quelques grandes entreprises spécialisées dans les industries agroalimentaires : *BARRY CALLIBAUT*, *KRAFT FOODS France*, *RAMBOL FROMAGERIE*. C'est sur la commune de Vélizy-Villacoublay que la concentration des emplois industriels est la plus importante.

Paris et la zone de Roissy : une présence de la filière due aux activités aval

➤ Paris : concentration d'un tiers des activités de la filière agroalimentaire

Comme il a été mentionné plus haut, Paris concentre plus d'un tiers des activités de la filière francilienne soit environ 147 570 emplois salariés. On rappelle que cette prédominance se justifie par la forte polarisation des activités liées à la restauration et au commerce de proximité (figure 6), mais que les secteurs en amont de la filière, industrie agroalimentaire* et commerce de gros, sont moins présents, Paris concentrant respectivement 8% et 12 % des emplois salariés de ces secteurs.

➤ Le pôle de Roissy : importance de l'activité restauration

Cette zone est à cheval sur trois départements : Seine-Saint-Denis, Val d'Oise et la Seine-et-Marne. Les fortes concentrations d'emplois observées concernent des communes dont l'activité est étroitement liée à la zone aéroportuaire de Roissy - Charles-de-Gaulle.

Par conséquent, l'activité de la filière agroalimentaire dans ces départements est très concentrée autour des communes de Roissy-en-France (Val d'Oise), Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et le Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) et se démarque par une concentration relativement importante des activités de restauration (rapide, traditionnelle et hôtels). Sur la commune de Roissy-en-France, le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la restauration s'élève à 4 371 soit 15 % des emplois du secteur dans le département du Val d'Oise.

On notera que la Seine-Saint-Denis est le département de la petite couronne où la filière agroalimentaire est la plus faiblement représentée, que ce soit en termes d'emploi ou d'établissements. En 2005, on dénombre 35 360 salariés et 7 950 établissements (privés et publics). La répartition des activités de la filière agroalimentaire dans les différents secteurs est relativement homogène (figure 6). Le département est en dernière position avec le Val-D'oise concernant le nombre d'emplois et d'établissements dans le secteur de l'industrie agroalimentaire* avec moins de 1 600 salariés et moins de 100 établissements. Toutefois, la Seine-Saint-Denis se démarque par la présence de nombreux sièges sociaux d'entreprises de renom de la filière agroalimentaire, notamment dans les secteurs du commerce de gros et de l'industrie agroalimentaire : FINDUS France, DANONE, ECHALIE, YARDEN jus de fruits, France QUICK, BACARDI-MARTINI FRANCE ou encore SARIA.

III Analyse dynamique de la filière agroalimentaire

3.1 Démographie des entreprises

3.1.1. Une hausse de l'emploi, depuis dix ans, tirée par la restauration et le commerce de détail non spécialisé

L'emploi salarié de la filière agroalimentaire a progressé de 17 % entre 1995 et 2005 en Ile-de-France, soit un rythme moyen annuel de 1,5 %. Cette progression a été continue tout au long de la période étudiée. Elle est équivalente à celle enregistrée au niveau national puisque sur la même période les emplois salariés de la filière ont augmenté de 18 % en France.

L'analyse par secteur fait ressortir d'importants contrastes.

En effet, la progression de l'emploi salarié et du nombre d'établissements sur 10 ans dans la filière s'explique essentiellement par la forte progression enregistrée dans les secteurs du commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire et de la restauration hors foyer, soit respectivement + 26 % et + 34 %. Ce résultat est similaire au niveau national (+ 31 % et + 35 %). Les activités qui ont connu les plus importantes progressions sont la restauration collective dont le nombre de salariés a été multiplié par 5 en dix ans passant de 2 294 à 10 697, la restauration rapide (+ 80 %) et les supermarchés et hypermarchés (+ 55 %).

En revanche, dans le commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire, près de 5 000 emplois (soit 15 % de l'effectif total) ont disparu. Les activités les plus touchées en termes d'emplois sont le commerce d'alimentation générale et le commerce de détail de viandes et de produits laitiers.

En ce qui concerne le commerce de gros, l'emploi a légèrement diminué (-3% en dix ans).

L'industrie agroalimentaire* est le secteur dont les pertes d'emplois ont été les plus importantes avec une baisse de 20 % des effectifs, ce qui représente une perte de 6 000 salariés dans la filière en 10 ans.

Figure 12 : Evolution des emplois de la filière agroalimentaire entre 1995 et 2005 en Ile-de-France

Secteurs	Evolution entre 1995 et 2005
Restauration hors foyer	34%
Commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire	26%
Commerce de gros alimentaire	-3%
<i>boulangeries-pâtisseries, charcutiers-traiteurs</i>	-8%
Industries et services connexes	-13%
Commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire	-15%
Industrie agroalimentaire*	-20%
Total Ile-de-France	17%

source : Garp

Ainsi, depuis dix ans, le poids des activités aval a fortement progressé au sein de la filière agroalimentaire francilienne, au détriment des activités amont.

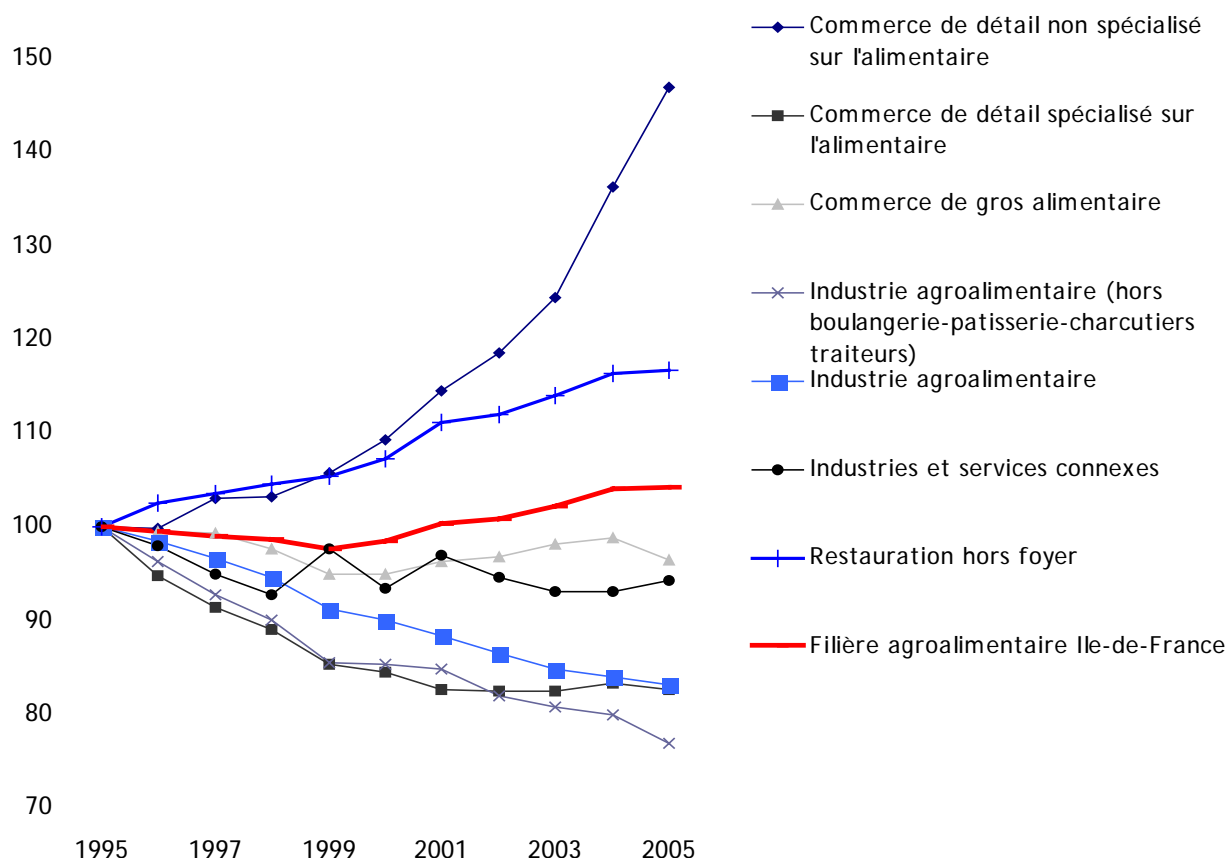
3.1.2. Une évolution contrastée du tissu d'établissements

Le nombre d'établissements de la filière agroalimentaire a légèrement augmenté entre 1995 et 2005, soit une progression de 5 % sur 10 ans. Mais cette évolution cache de fortes disparités entre les différents secteurs de la filière. On observe, là aussi, que les secteurs aval, à l'exception du commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire, ont vu leur nombre d'établissements progresser dans la région, tandis que les secteurs amont ont observé une baisse.

En effet, sur cette période, le nombre d'établissements a fortement progressé dans le secteur du commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire (+ 47 %) et la restauration hors foyer (+ 17 %).

Parallèlement, les secteurs de l'industrie agroalimentaire* et le commerce de détail spécialisé dans l'alimentaire ont vu disparaître respectivement 23 % et 17 % du nombre de leurs établissements. Le commerce de gros enregistre également une baisse entre 1995 et 2005, mais plus légère, à savoir - 5 % en 10 ans. (Figure 13).

Figure 13 : Evolution du nombre des établissements de la filière agroalimentaire entre 1995 et 2005 en Ile-de-France - indice base 100 en 1995



source : Insee Sirene
 Indice 100 : 1995

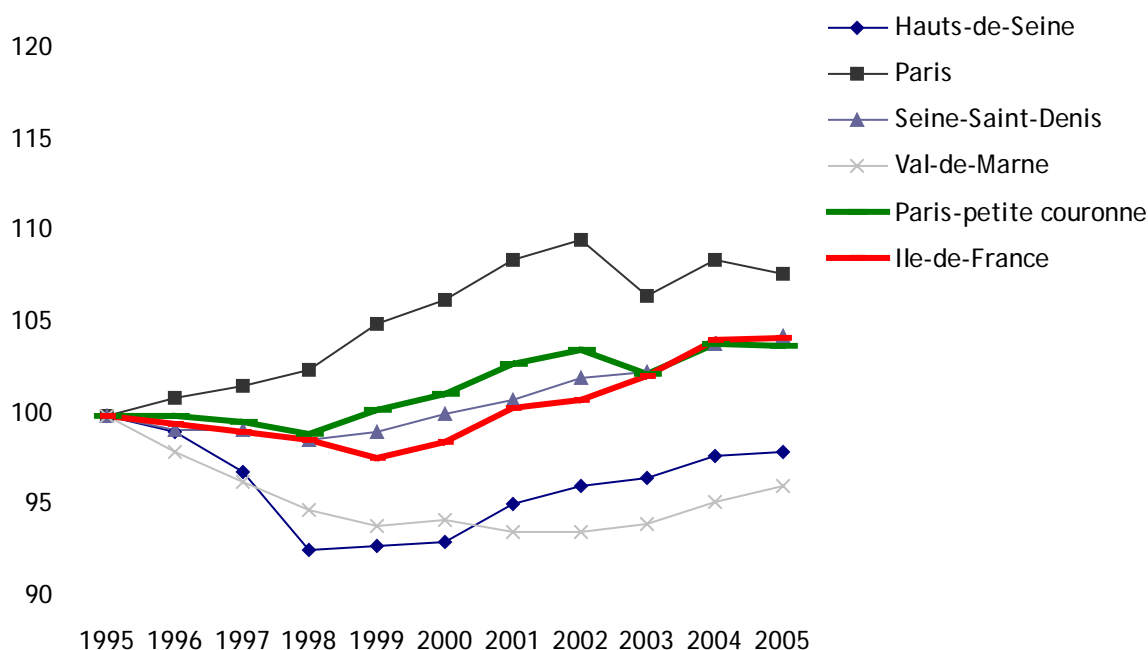
3.1.3. Des différences de dynamisme entre départements

Les évolutions en termes d'emplois et d'établissements sont également très disparates entre les départements de la région Ile-de-France.

Entre 1995 et 2005, la progression du nombre d'établissements de Paris - petite couronne (+ 4 %) est semblable à celle enregistrée au niveau de la région (+ 5 %).

Paris et la Seine-Saint-Denis ont vu leur nombre d'établissements augmenter entre 1995 et 2005 (respectivement +8 % et +4 %) alors que les départements des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne ont enregistré une baisse (respectivement -2 % et -4 % sur la même période).

Figure 14 : Evolution des établissements de la filière sur les départements de Paris petite couronne - indice base 100 en 1995



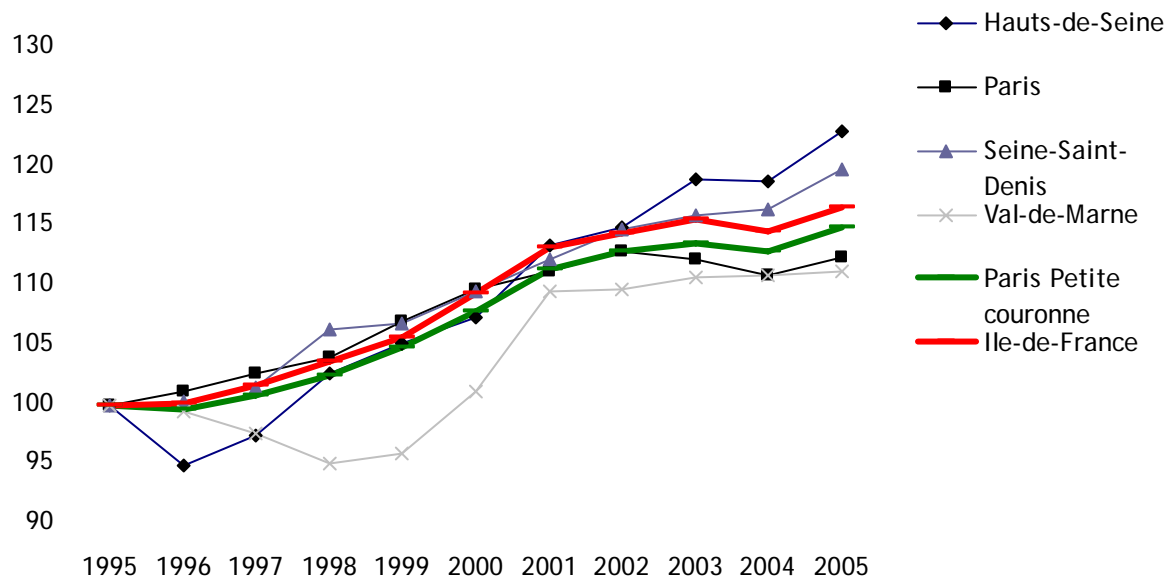
Source : Insee-Sirene

L'évolution des emplois salariés dans les départements de Paris- petite couronne est de l'ordre de 14 % (figure 15) soit une progression moins soutenue qu'en grande couronne où les emplois salariés ont augmenté de 20 % entre 1995 et 2005 (figure 15 bis).

Sur la petite couronne, les Hauts-de-Seine se démarquent avec une progression de 23 % des emplois salariés dans la filière agroalimentaire. Ces gains sont alloués principalement au secteur de la restauration hors foyer et plus précisément dans les activités de restauration collective et de type rapide.

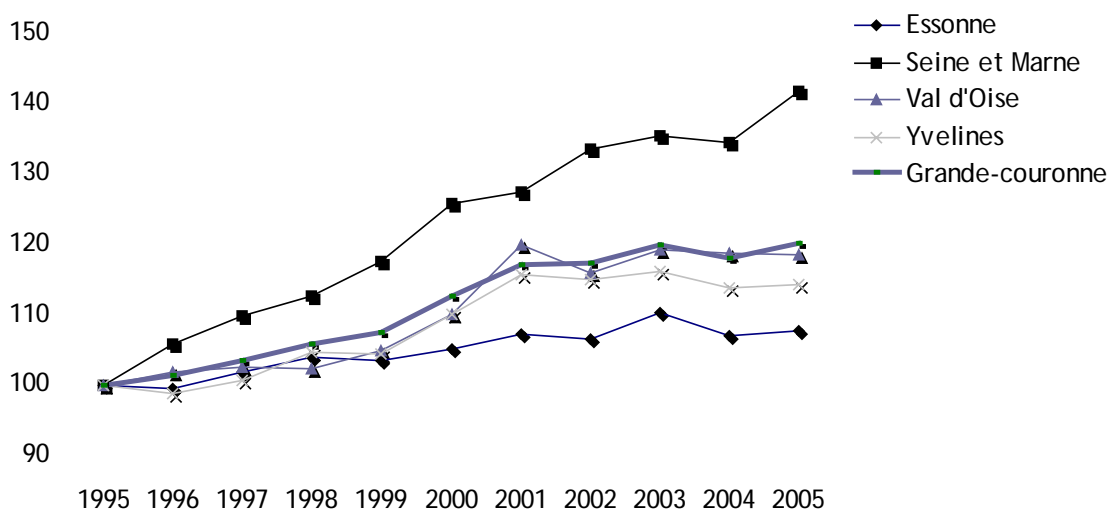
En grande couronne, c'est dans le département de la Seine-et-Marne que la progression de l'emploi salarié dans la filière a été la plus importante. Le département a ainsi gagné près de 10 000 emplois en dix ans.

Figure 15 : Evolution de l'emploi salarié par département de Paris petite couronne - indice base 100 en 1995



Source : Garp

Figure 15bis : Evolution de l'emploi salarié par département de la grande couronne- indice base 100 en 1995



Source : Garp

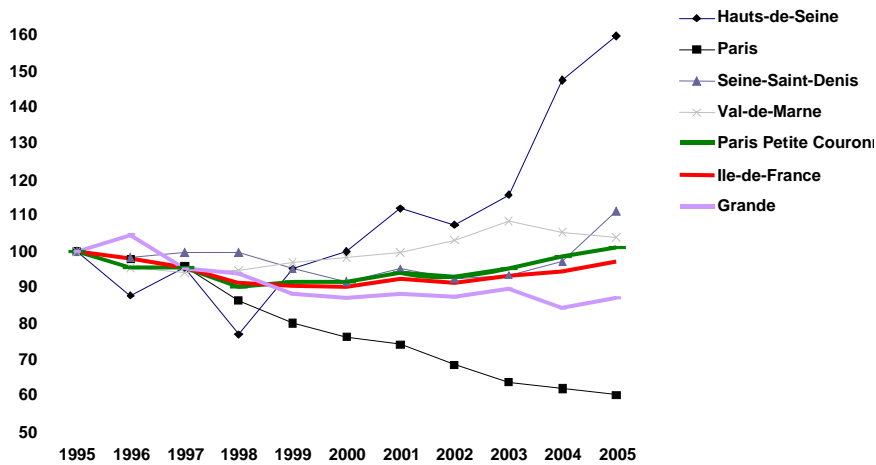
3.1.4. Zoom sur les secteurs amont de la filière

➤ Le commerce de gros a connu en dix ans une relative stabilité en termes d'emploi salarié (- 3 % entre 1995 et 2005).

Toutefois, les salariés du secteur quittent progressivement la capitale. Paris enregistre ainsi une chute de 45 % sur cette période. Ainsi, Paris a vu son nombre de salariés du commerce de gros passé de 8 284 en 1995 à 4 605 en 2005.

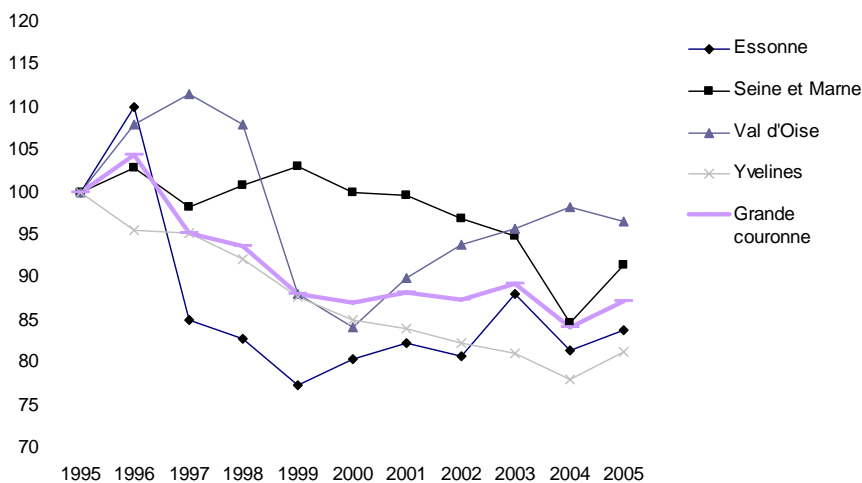
Dans la capitale, la perte de ces emplois a touché principalement les activités d'intermédiaires du commerce en produits alimentaires, le commerce de gros de fruits et légumes, le commerce de gros de céréales. Ces derniers n'ont pas quitté la région Ile-de-France ni le périmètre de la petite couronne puisqu'on retrouve des progressions similaires dans le département des Hauts-de-Seine.

Figure 16 : Evolution de l'emploi salarié dans le commerce de gros par département de la petite couronne - indice base 100 en 1995



Source : Garp

Figure 16 bis : Evolution de l'emploi salarié dans le Commerce de gros par département de la grande couronne - indice base 100 en 1995



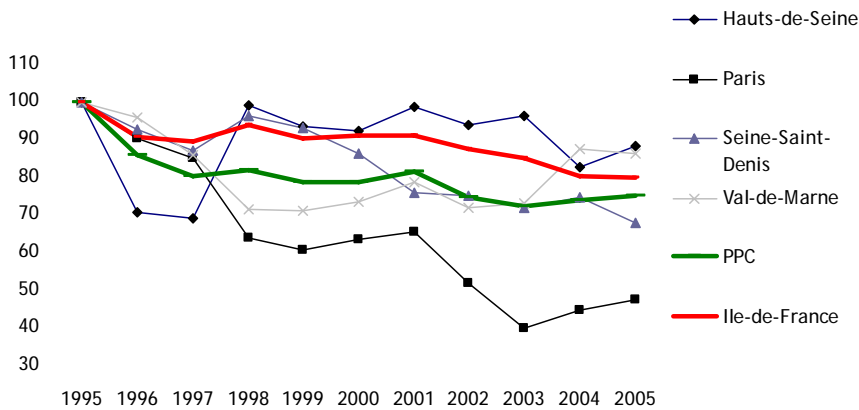
Source : Garp

➤ L'industrie agroalimentaire* a perdu 20 % de ses emplois salariés en Ile-de-France entre 1995 et 2005.

Paris est le département qui a subi la plus grosse perte d'emplois salariés avec plus de 2 200 emplois salariés en moins, soit plus de 50 % des effectifs. Ces pertes ont affecté particulièrement les activités de fabrication de viandes, fabrication de fromage et meunerie. Le Val-de-Marne a perdu 14 % de ces emplois industriels entre 1995 et 2005 et les Hauts-de-Seine 13 % ; ces pertes sont limitées au regard de la chute de 20 % observée au niveau régional. Dans l'ensemble, la petite couronne enregistre une perte de 4 400 emplois soit une baisse de 25 %, plus prononcée qu'au niveau de l'Ile-de-France.

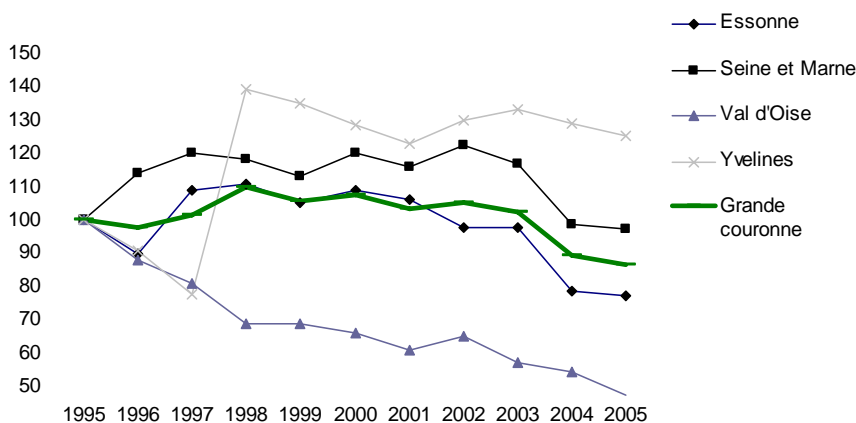
Les départements de la grande couronne voient également les emplois industriels disparaître puisqu'en dix ans ils enregistrent une perte de 14 %, soit 1 820 emplois salariés. C'est le département du Val d'Oise qui en dix ans a perdu le plus grand nombre d'emplois industriels (-1 400 salariés). Les Yvelines est le seul département de la grande couronne à avoir gagné des emplois (+ 600 salariés) et plus précisément dans les activités de chocolaterie et de transformation de thés et cafés.

Figure 17 : Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie agroalimentaire* par département de Paris petite couronne - Indice base 100 : 1995



Source : Garp

Figure 17 bis : Evolution de l'emploi salarié dans l'industrie agroalimentaire* par département de la grande couronne Indice base 100 : 1995



Source : Garp

3.2. Analyse financière

3.2.1. Méthodologie

L'analyse qui suit porte sur l'évolution de la situation financière des sociétés de la filière agroalimentaire implantées en Ile-de-France. La base de données DIANE, qui contient l'information relative aux comptes annuels de 825 000 entreprises françaises (dernière mise à jour : septembre 2006), a été utilisée. Elle est développée par Coface scrl et la bureau Van Dijk. Les entreprises individuelles sont ainsi exclues du champ d'étude : en effet, elles ne sont pas tenues de déposer leurs comptes sociaux annuels auprès des Greffes de tribunaux de commerce, et leur information financière n'est donc pas présente dans les bases de données présentes sur le marché.

C'est donc un tissu d'entreprises et non d'établissements, qui a été étudié. Comme la majorité des entreprises de la filière agroalimentaire sont mono-établissement, cela a relativement peu d'impact sur les résultats obtenus.

Les activités connexes à l'industrie agroalimentaire ne sont pas incluses dans le champ de ce diagnostic financier. Leur trop petit nombre de sociétés ne permet pas d'obtenir de résultats fiables statistiquement. Par souci d'homogénéité des secteurs étudiés, elles ne sont pas incluses dans l'industrie agroalimentaire.

Les statistiques utilisées portent sur l'échantillon des entreprises dont les comptes sociaux sont disponibles de 1999 à 2004.

Dans l'analyse de la situation financière des entreprises et de leurs investissements, la médiane des grandeurs étudiées plutôt que leur moyenne a été utilisée. La médiane d'une grandeur est la valeur qui sépare la population d'étude, si on la classe par valeurs croissantes, en deux parties égales : ainsi, la moitié de la population considérée prend une valeur inférieure à la médiane et la moitié une valeur supérieure.

La médiane est donc un indicateur représentatif de l'ensemble des individus étudiés, et non des plus "gros" d'entre eux comme la moyenne, qui dépend fortement des valeurs extrêmes. Toutes les entreprises (TPE, PME, grandes entreprises...) ont ainsi le même poids dans l'analyse, indépendamment de leur volume d'activité.

L'activité est mesurée ici par le chiffre d'affaires des entreprises. Elle est corrélée, mais ne se confond pas, avec leur rentabilité économique qui correspond aux profits et bénéfices de l'entreprise dégagé.

La solidité financière des entreprises mesure leur degré de facilité à payer leurs dépenses de fonctionnement et leur capacité à résister aux chocs économiques (tels que les baisses ponctuelles de demande, les faillites de clients...). La solidité financière est indépendante de l'activité car une entreprise peut réaliser un volume d'affaires important mais être fragile car mal structurée financièrement, à court de liquidités ou de fonds propres.

3.2.2 Principaux résultats

➤ La filière agroalimentaire francilienne a été soumise à des évolutions conjoncturelles relativement proches de celles de l'économie française. 2000 et 2001 ont été des années de forte croissance. En 2002, l'activité s'est infléchi. 2003 et 2004 ont été des années plus difficiles ; l'activité a chuté dans les secteurs aval et elle a stagné dans les secteurs amont (avec une baisse en 2003 suivie d'une hausse qui l'a ramenée à son niveau de 2002).

Dans l'ensemble, les entreprises de la filière agroalimentaire francilienne ont relativement peu souffert du repli de l'activité en 2003-2004. Leurs performances économiques ont certes baissé, mais elles sont restées à un niveau très acceptable - et plus élevé que les entreprises du reste de la France.

➤ Les entreprises de la filière agroalimentaire sont stables et solide financièrement dans l'ensemble. De plus, les entreprises ont pu consolider leur structure financière sur la période d'étude, malgré quelques soubresauts en 2003 et 2004.

➤ Deux groupes d'activités se démarquent du reste de la filière : le commerce de gros et l'industrie agroalimentaire*, qui présentent des profils économiques et financiers significativement plus favorables (en termes de rentabilité et de solidité financière) que le reste de la filière. Par ailleurs, ils bénéficient d'une réelle reprise de l'activité dès 2004, à contre-courant du reste de la filière.

Par son profil économique et financier, le commerce de détail, spécialisé ou non sur l'alimentaire, est un secteur se situant "dans la moyenne" au sein de la filière agroalimentaire. Enfin, la restauration hors foyer apparaît comme le secteur le plus fragilisé structurellement, surtout en raison de la vulnérabilité relative des restaurants (de type rapide et traditionnel).

Ainsi, la baisse de l'emploi et du nombre d'établissements observée dans les secteurs du commerce de gros et de l'industrie agroalimentaire* est surtout liée à des restructurations, avec des gains de compétitivité à la clef, et non à des difficultés économiques provoquant des fermetures d'entreprises.

A l'inverse, c'est malgré son fort développement que la restauration souffre d'une certaine fragilité.

3.2.3 Résultats détaillés

a) Des chiffres d'affaires en progression

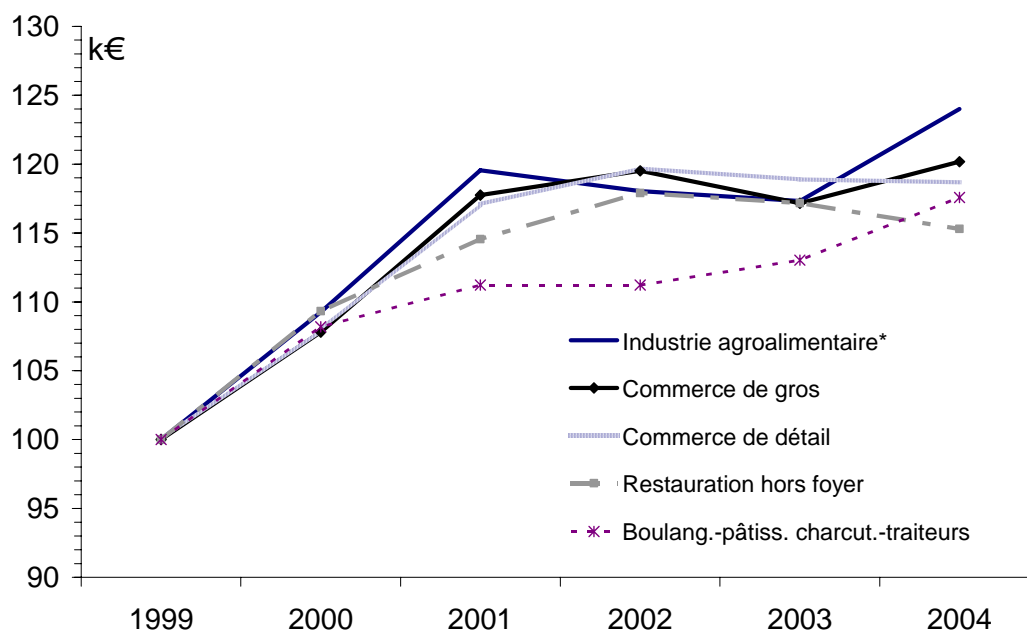
Le chiffre d'affaires est le montant total des ventes de l'entreprise. Il est exprimé en valeur hors TVA et après déduction des remises, rabais ou ristournes. Il mesure le volume d'affaires généré par l'activité de l'entreprise.

Au sein de la filière agroalimentaire francilienne, l'évolution d'ensemble de l'activité entre 1999 et 2004 est positive. Les chiffres d'affaires ont globalement progressé entre ces deux dates.

2000 et 2001 apparaissent comme des années de forte hausse. 2002 a été une année de ralentissement, le chiffre d'affaires continuant certes sa progression, mais à un rythme inférieur. En 2003 et en 2004, le chiffre d'affaires des entreprises de la filière agroalimentaire a subi une évolution contrastée, globalement négative. Il s'est replié dans les secteurs aval et a stagné dans les secteurs amont (avec une baisse en 2003 compensée par une hausse en 2004).

Il convient de replacer ces résultats dans un contexte économique plus large. Après avoir subi un coup d'arrêt courant 2001, la croissance française a été faible en 2002-2003, 2004 apparaissant comme une année de rebond modéré. Les chiffres d'affaires dans la filière agroalimentaire francilienne ont donc suivi à peu près ces variations.

Figure 18 : Chiffre d'affaires médian des entreprises de la filière agroalimentaire francilienne, indice 100 = 1999



source : base de données DIANE, calcul CROCIS

Figure 19 : Chiffre d'affaires médian des entreprises de la filière agroalimentaire francilienne
 chiffre d'affaires en k€

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industrie agroalimentaire*	1524	1665	1822	1799	1788	1854
Boulangeries - pâtisseries et charcuteries	330	357	367	367	373	388
Commerce de gros	1819	1961	2142	2174	2131	2186
Commerce de détail	503	543	589	602	598	597
non spécialisé sur l'alimentaire	3216	3443	3824	4057	4047	3847
spécialisé sur l'alimentaire	347	364	396	406	400	397
Restauration hors foyer	268	293	307	316	314	309
Hôtels avec restaurant	648	695	717	723	708	770
Restauration traditionnelle	277	296	311	323	321	313
Restauration rapide	193	215	226	228	225	221
Cafés et débits de boisson	160	172	178	171	171	187
Cantines et traiteurs	382	442	476	561	520	469

source : base de données DIANE, calcul CROCIS

La progression des chiffres d'affaires entre 1999 et 2002 a été unanime. Dans tous les secteurs d'activité, la hausse a été vive en 2000 et 2001 et puis s'est ralentie en 2002.

En 2003-2004, l'évolution de l'activité dans les différents secteurs a été contrastée.

Dans la restauration hors foyer et le commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire, une baisse assez nette de l'activité a eu lieu, excepté dans les hôtels avec restaurant et les cafés, qui ont vu leur chiffre d'affaires légèrement progresser.

L'activité a été stable chez les commerces de détail non spécialisés, et a légèrement progressé chez les boulangeries - pâtisseries et charcutiers - traiteurs.

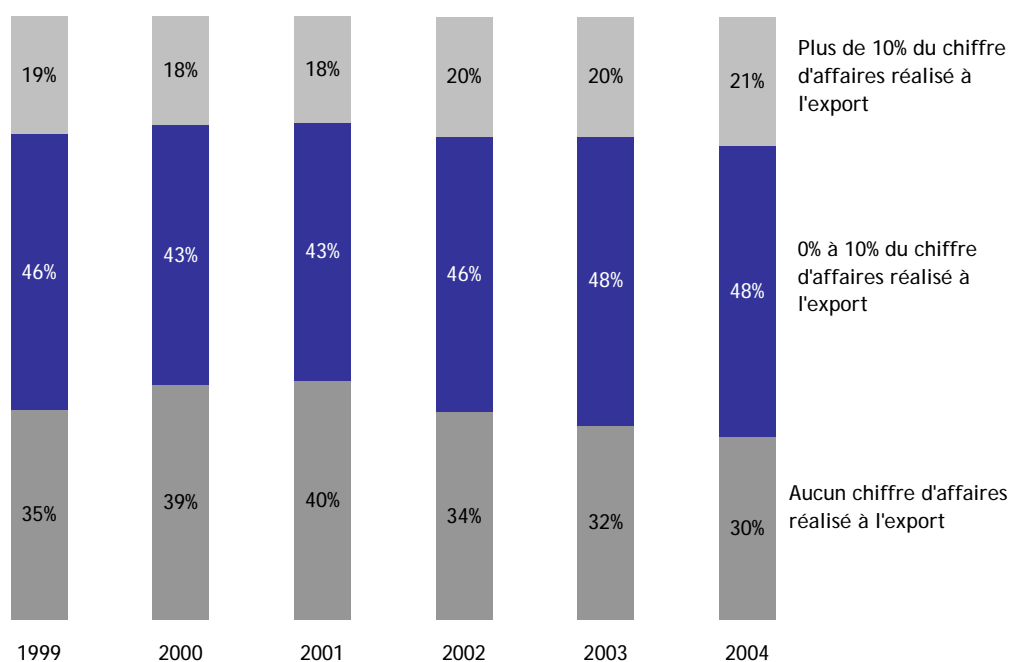
Le commerce de gros et l'industrie agroalimentaire* se démarquent nettement du reste de la filière, car 2004 a été une année de réel rebond après une année 2003 décevante ; dans ces secteurs, en 2004, le chiffre d'affaires médian est même supérieur à 2002. Dans le commerce de gros, ce sont surtout les exportations qui sont à l'origine de ce bon résultat, car les ventes en France sont plutôt en légère baisse.

*b) Export : une forte hausse dans l'industrie agroalimentaire**

Au sein de l'industrie agroalimentaire*, le nombre d'entreprises exportatrices a progressé nettement depuis 2001 en Ile-de-France. La part des entreprises exportatrices est ainsi passée de 60 % en 2001 à 70 % en 2004. Parallèlement, la part des entreprises réalisant plus de 10 % de leur chiffre d'affaires à l'export est passée de 18 % en 2001 à 21 % en 2004.

Dans l'industrie agroalimentaire*, les entreprises franciliennes sont plus fortement exportatrices que leurs homologues du reste de la France. En 2004, parmi ces dernières, 57 % étaient exportatrices (13 points de moins qu'en Ile-de-France) et 16 % réalisaient plus de 10 % de leur chiffre d'affaires à l'export (5 points de moins qu'en Ile-de-France).

Figure 20 : Part de l'export dans le chiffre d'affaires des entreprises franciliennes d'industrie agroalimentaire, hors boulangeries - pâtisseries et charcutiers - traiteurs



source : base de données DIANE, calcul CROCIS

Dans le commerce de gros alimentaire en revanche, la part des entreprises exportatrices est restée stable. En 1999, 49 % des entreprises exportaient et 21 % réalisaient plus de 10 % de leur chiffre d'affaires à l'export ; en 2004, ces proportions étaient respectivement de 50 % et 22 %. Dans ce secteur, les entreprises franciliennes sont aussi nombreuses à exporter que leurs homologues du reste de la France.

c) Une rentabilité qui se dégrade depuis 2001

L'excédent brut d'exploitation (EBE) est égal à ce qu'il reste du chiffre d'affaires, quand on lui retranche les charges externes (de marchandises, de matières premières, sous-traitance...), les charges de personnel, les impôts et taxes et qu'on lui ajoute les subventions d'exploitation.

L'EBE est donc le solde généré par l'activité courante de l'entreprise, en dehors des éléments purement financiers et des investissements. Cet indicateur permet d'avoir une idée objective de la rentabilité économique de l'entreprise.

La part de l'EBE dans le chiffre d'affaires (c'est-à-dire le ratio EBE/CA) donne une idée de la rentabilité de l'entreprise. Un ratio EBE/CA élevé est un facteur favorable car il signifie que l'entreprise est capable de se procurer des ressources importantes grâce à l'activité.

Dans tous les secteurs d'activités de la filière agroalimentaire, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des entreprises a connu une augmentation significative sur la période 1999 - 2001, puis s'est stabilisé en 2002 et a sensiblement baissé en 2003 et en 2004. Ces évolutions sont corrélées à celles du chiffre d'affaires, mais de façon plus marquée en raison de la fixité des charges de personnel.

EBE en k€	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industrie agroalimentaire*	81	81	98	93	89	86
Boulangeries - pâtisseries et charcuterie	22	23	25	24	21	20
Commerce de gros	37	40	53	56	48	39
Commerce de détail						
non spécialisé sur l'alimentaire	92	131	159	184	167	169
spécialisé sur l'alimentaire	12	14	15	16	13	12
Restauration hors foyer						
Hôtels avec restaurant	64	86	80	80	68	65
Restauration traditionnelle	13	16	14	15	14	12
Restauration rapide	17	22	20	20	15	16
Cafés et débits de boisson	13	16	16	16	14	13
Cantines et traiteurs	12	22	18	22	21	17

source : base de données DIANE, calcul CROCIS

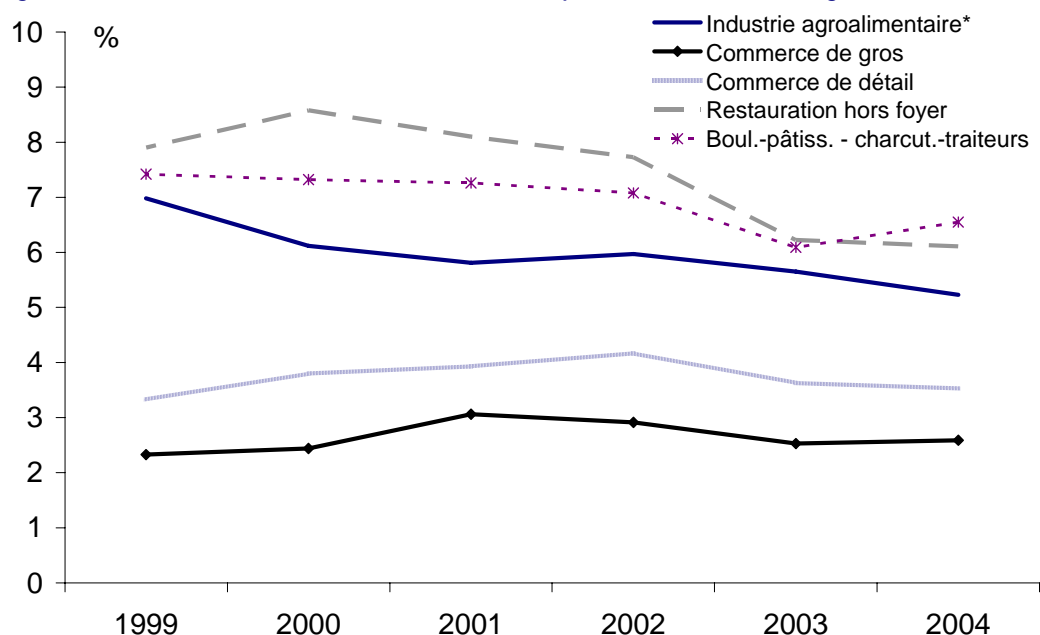
La part de l'EBE dans le chiffre d'affaires (ratio EBE/CA) a eu une évolution accidentée et contrastée sectoriellement. Seul mouvement commun à tous les secteurs, ce ratio a eu tendance à se déprécier entre 2002 et 2004.

Dans l'industrie agroalimentaire*, la restauration hors foyer et les boulangeries-pâtisseries - charcutiers-traiteurs, on observe une baisse tendancielle du ratio EBE/CA sur toute la période d'étude. Les entreprises ont eu des difficultés croissantes à dégager des profits grâce à l'activité.

Dans le commerce de détail et le commerce de gros, le ratio EBE/CA a en revanche progressé entre 1999 et 2002, avant de se replier entre 2002 et 2004. Ce ratio est en 2004 à un niveau supérieur à celui de 1999, ce qui indique que la rentabilité des entreprises s'est améliorée.

NB : Il existe (figure 28) de forts écarts de niveau entre les différents secteurs d'activités, le ratio EBE/CA se situant autour de 2 % dans le commerce de gros, de 4 % dans le commerce de détail et de 6 % dans l'industrie agroalimentaire et la restauration hors foyer. Ces écarts reflètent essentiellement des différences de mode de fonctionnement des entreprises, ce qui rend difficile les comparaisons entre secteurs. Par exemple, dans le commerce, les achats intermédiaires représentent en effet une part très élevée du chiffre d'affaires, ce qui se traduit par un taux de valeur ajoutée et un ratio EBE/CA plus faibles que dans d'autres secteurs d'activité.

Figure 21 : Ratio EBE/CA médian des entreprises de la filière agroalimentaire francilienne



source : base de données DIANE, calcul CROCIS

Figure 22 : Ratio EBE/CA médian au sein de la filière agroalimentaire francilienne

ratio EBE/CA	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industrie agroalimentaire*	7,0	6,1	5,8	6,0	5,7	5,2
Boulangeries-pâtisseries ...	7,4	7,3	7,3	7,1	6,1	6,6
Commerce de gros	2,3	2,4	3,1	2,9	2,5	2,6
Commerce de détail	3,3	3,8	3,9	4,2	3,6	3,5
Restauration hors foyer	7,9	8,6	8,1	7,7	6,2	6,1

source : base de données DIANE, calcul CROCIS

d) Une part d'entreprises déficitaires structurellement faible

Le bénéfice (ou la perte s'il est négatif) est ce qu'il reste à l'entreprise à la fin de l'exercice, après qu'elle a payé toutes ses charges (notamment financières). Ce bénéfice peut être distribué aux actionnaires (dividendes) ou ajouté aux fonds propres de l'entreprise.

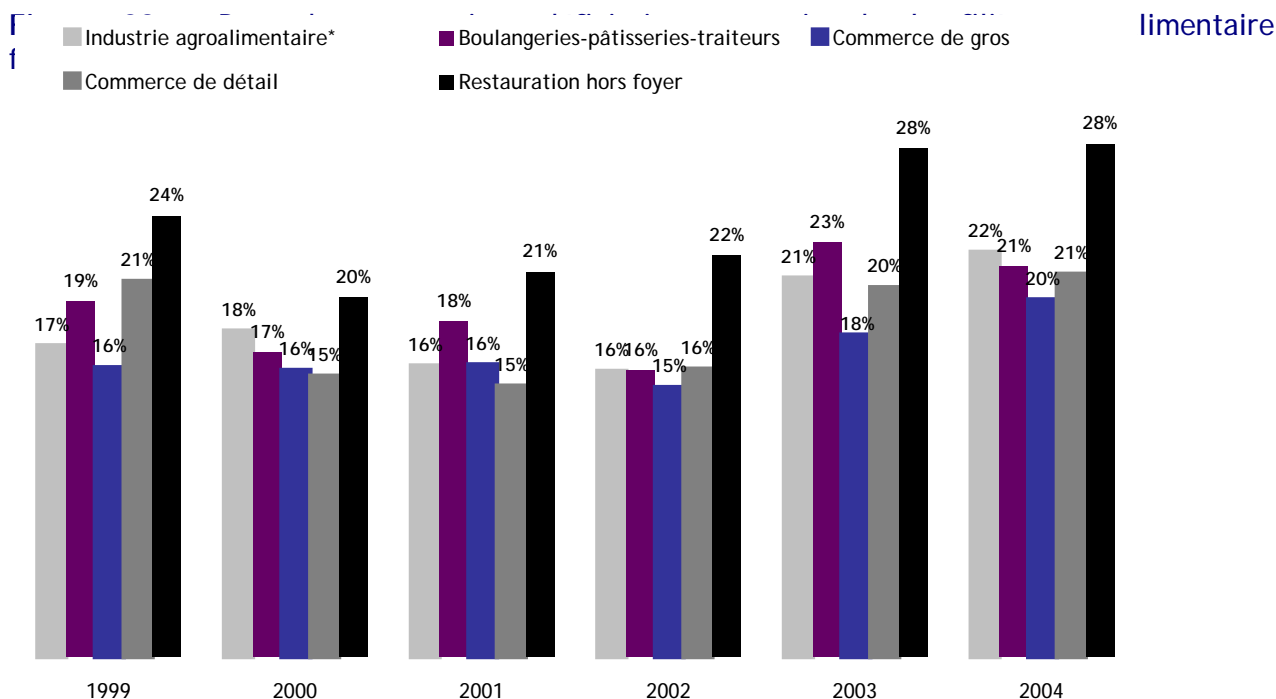
La part des entreprises déficitaires au sein de la filière agroalimentaire francilienne est faible, signe d'une bonne santé de la filière. Cependant, cette part a sensiblement augmenté en 2003 et 2004, après être restée à peu près stable de 1999 à 2002.

En 2004, dans tous les secteurs de la filière agroalimentaire francilienne exceptée dans la restauration hors foyer, la part des entreprises déficitaires est inférieure à 22 %. Cette proportion est faible. A titre de comparaison, cette part est de 28 % en 2004 en Ile-de-France tous secteurs confondus.

La restauration hors foyer est, sur toute la période observée, le secteur où le plus grand nombre d'entreprises est déficitaire, avec une part qui s'élève à 28 % en 2004.

En 2004, dans tous les secteurs de la filière agroalimentaire excepté la restauration hors foyer, la part des entreprises déficitaires est plus faible en Ile-de-France que dans le reste du

pays. Dans la restauration hors foyer en revanche, l'Ile-de-France possédait moins d'entreprises déficitaires jusqu'en 2000, jusqu'à ce que la tendance ne s'inverse en 2001.



source : base de données DIANE, calcul CROCIS

Figure 24 : Part des entreprises déficitaires au sein de la filière agroalimentaire francilienne et du reste de la France

		1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industrie agroalimentaire*	Ile-de-France	18,7%	17,0%	17,5%	15,6%	21,9%	21,6%
	Reste de la France	20,2%	18,9%	17,8%	18,4%	21,1%	22,2%
Commerce de gros	Ile-de-France	15,8%	15,7%	16,0%	14,7%	17,6%	19,5%
	Reste de la France	17,0%	15,7%	14,3%	15,6%	16,8%	21,5%
Commerce de détail	Ile-de-France	20,5%	15,3%	14,8%	15,7%	20,2%	20,9%
	Reste de la France	20,4%	18,6%	16,5%	15,3%	18,4%	21,7%
Restauration hors foyer	Ile-de-France	24,1%	19,6%	21,0%	21,9%	27,7%	28,0%
	Reste de la France	24,4%	20,8%	20,8%	21,7%	25,2%	26,8%

source : base de données DIANE, calcul CROCIS

e) Le poids des stocks varie peu

Le ratio de rotation des stocks exprime en jours de chiffre d'affaires la valeur des stocks de marchandises possédés par l'entreprise. La présence de stocks importants traduit un manque de demande ; elle occasionne un manque à gagner et des charges financières qui pèsent sur la trésorerie. On s'intéresse ici aux stocks dans les secteurs industriels et du commerce. Dans l'industrie, les stocks de matières premières et ceux de produits finis sont pris en compte.

Les entreprises des secteurs industriels et du commerce ont vu le poids de leurs stocks varier mais avec une amplitude relativement faible. Celui-ci a évolué de façon à peu près conforme à la conjoncture du secteur.

Dans le commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire, le poids des stocks a diminué jusqu'en 2001-2002. Il a atteint un palier et il a ensuite augmenté en 2003-2004. Dans le commerce de

détail non spécialisé sur l'alimentaire, un point bas a été atteint en 2000, suivi d'une hausse continue jusqu'en 2004. Dans le commerce de gros alimentaire, le poids des stocks est resté à peu près stable sur toute la période d'étude, avec toutefois un léger creux en 2002 et 2003.

Dans l'industrie agroalimentaire*, le poids des stocks est resté à peu près constant sur toute la période d'étude ; toutefois, il a été légèrement plus bas de 2000 à 2002, les années de plus forte croissance de l'activité. Chez les boulangeries - pâtisseries et charcuteries - traiteurs, le poids des stocks est resté constant entre 1999 et 2002, puis il a progressé en 2003 et en 2004.

Figure 25 : Ratio de rotation des stocks médian des entreprises commerciales de la filière agroalimentaire francilienne (en jours de la chiffre d'affaires)

	Commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire	Commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire	Commerce de gros alimentaire	Industrie agroalim. hors boulangerie et charcuterie	Boulangerie - pâtisserie et charcut. - traiteurs
1999	11	19	6	6	17
2000	10	17	6	5	17
2001	9	18	6	5	17
2002	9	18	5	5	17
2003	10	19	5	6	18
2004	10	20	6	6	19

source : base de données DIANE, calcul CROCIS

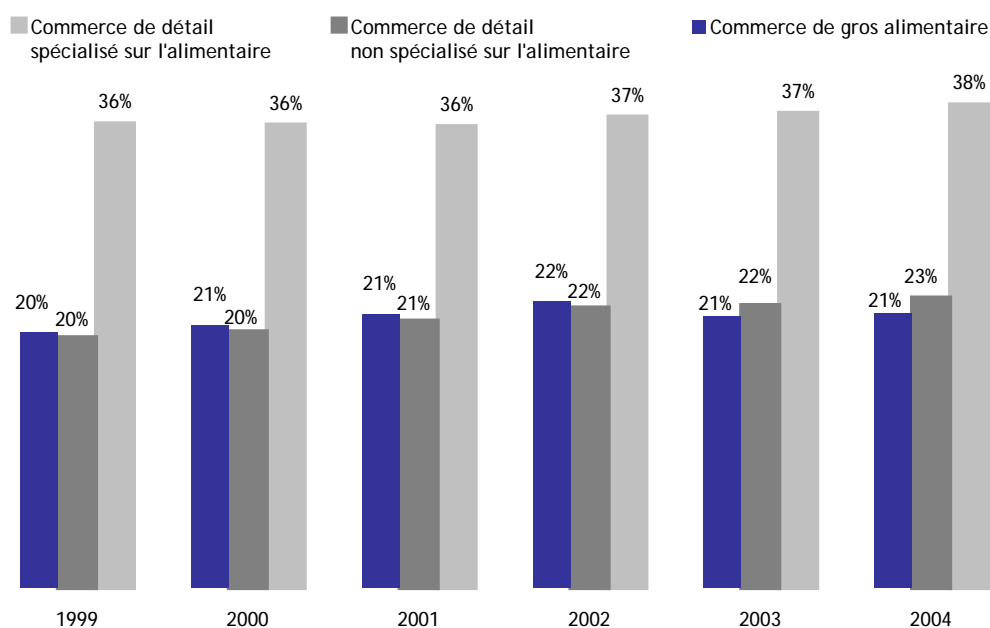
f) Une marge commerciale en progression dans le secteur du commerce

La marge commerciale n'a de sens que pour les entreprises de commerce ; il s'agit de la différence entre le montant des ventes de marchandises et leur coût d'achat :

$\text{marge comm.} = \text{ventes de marchandises} - \text{achats de marchandises} + \text{variation des stocks de marchandises}$
 Le taux de marge est le ratio $\text{marge commerciale} / \text{chiffre d'affaires}$.

Le taux de marge commerciale a eu tendance à se renforcer dans les secteurs du commerce alimentaire entre 1999 et 2004, et ceci indépendamment des variations de l'activité.

Figure 26 : Taux de marge commerciale médian des entreprises commerciales de la filière agroalimentaire francilienne



source : base de données DIANE, calcul CROCIS

Dans le commerce de détail, le taux de marge commerciale est passé, en médiane, de 36 % à 38 % chez les entreprises spécialisées sur l'alimentaire et de 20 % à 23 %, soit une hausse encore plus nette, chez les entreprises non spécialisées sur l'alimentaire. Ce renforcement signifie que dans le commerce de détail, en moyenne, les prix de vente aux consommateurs ont progressé plus vite que les prix d'achat aux grossistes et aux producteurs.

Dans le commerce de gros, l'évolution est également positive : le taux de marge commerciale est en effet passé, en médiane, de 20 % en 1999 à 21 % en 2004, avec un pic à 22 % en 2002. Cela signifie que les opérateurs de gros ont pu négocier des coûts d'achat aux producteurs de plus en plus avantageux par rapport à leur prix de revente.

g) Structure financière des entreprises : un mouvement de consolidation

La trésorerie, définie comme la différence entre besoins et ressources de financement de l'entreprise à court terme, traduit la capacité de l'entreprise à face faire à ses dépenses de fonctionnement "quotidiennes".

Le fonds de roulement est le surplus de ressources financières à long terme de l'entreprise, c'est-à-dire la différence entre ses ressources stables et ses emplois stables. S'il est positif, l'entreprise dispose d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses besoins de financement à court terme. De plus, il forme une marge de sécurité pour l'entreprise en consolidant le cycle d'exploitation et en assurant l'équilibre financier en cas d'aléa (client défaillant, stocks dépréciés...).

Les capitaux propres sont composés à la fois des fonds propres, c'est-à-dire des ressources apportées par les associés ou les actionnaires (capital social), des profits générés par l'entreprise à l'occasion de son activité (réserves et résultat de l'exercice) et des intérêts minoritaires.

Entre 1999 et 2004, on observe une progression globale des trésoreries des entreprises de filière agroalimentaire francilienne.

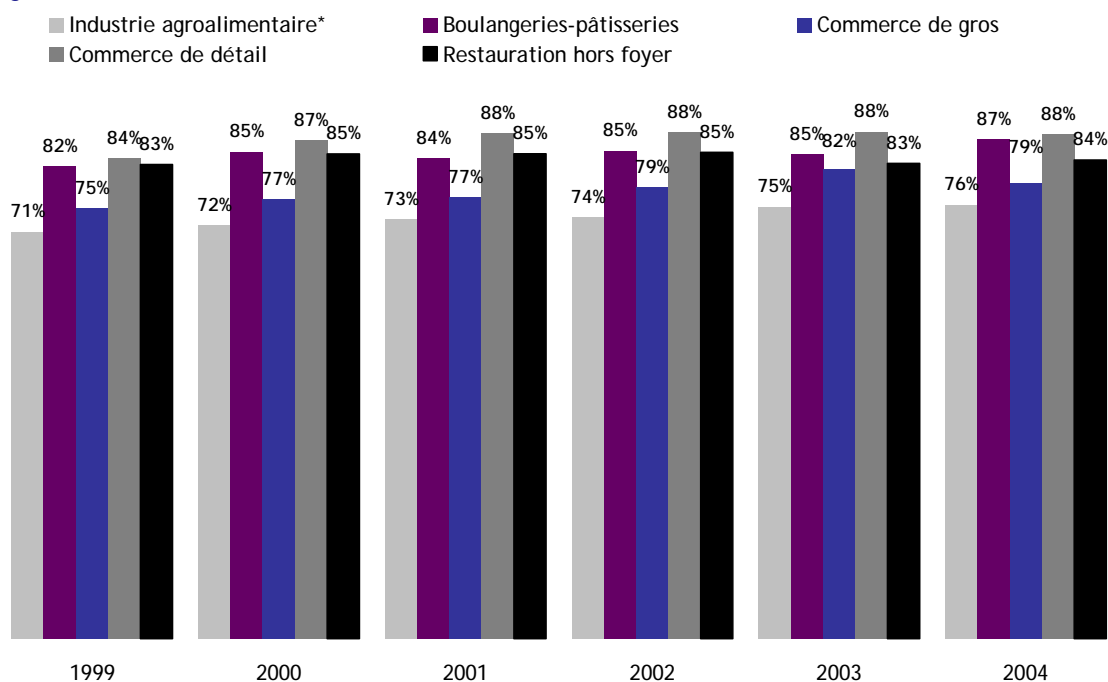
Entre 1999 et 2002, la trésorerie des entreprises de la filière agroalimentaire francilienne a progressé nettement dans tous les secteurs d'activités considérés. Puis, en 2003 et 2004, les secteurs ont connu des évolutions contrastées.

La trésorerie des entreprises de l'industrie agroalimentaire* a continué à progresser, la part des entreprises ayant une trésorerie positive passant de 74 % en 2002 à 76 % en 2004 et la trésorerie médiane passant de 19 k€ à 23 k€.

Dans la restauration hors foyer et le commerce de détail, les trésoreries sont restées à peu près stables.

Dans le commerce de gros, une évolution accidentée a eu lieu : les trésoreries se sont renflouées en 2003 puis ont eu tendance à se détériorer en 2004. Cette année là, le niveau est équivalent à celui de 2002, avec une trésorerie médiane à 17 k€ et une part de 79 % d'entreprises ayant une trésorerie positive.

Figure 27 : Part des entreprises dont la trésorerie est strictement positive au sein de la filière agroalimentaire francilienne



source : base de données DIANE, calcul CROCIS

Cette progression globale de trésoreries s'explique surtout par une augmentation nette du fonds de roulement des entreprises, qui est lié lui-même à un accroissement de leurs fonds propres. Le besoin en fonds de roulement des entreprises a lui aussi progressé, mais de façon modérée.

Cette amélioration de la stabilité financière des entreprises se traduit également par un repli de l'endettement des entreprises. De par l'augmentation des fonds propres, la médiane du taux d'endettement (ratio dettes de caractère financier / fonds propres) est passée de 37 % en 1999 à 28 % en 2004 dans l'industrie agroalimentaire, de 12 % à 7 % dans le commerce de gros, de 26 % à 13 % dans le commerce de détail et de 17 % à 12 % dans la restauration hors foyer.

Par ailleurs, la solidité financière des entreprises peut s'appréhender grâce *au score de Conan-Holder* : cette note, calculée pour chaque entreprise à partir de ratios financiers, donne une estimation de sa probabilité de défaillance et procure ainsi une idée de sa santé financière globale.

Score Conan-Holder = 24-R1 + 22-R2 + 16-R3 - 87-R4 - 10-R5

R1=Excédent brut d'exploitation/Endettement global,
 R2=Capitaux permanents/Total bilanciel,
 R3=Réalisable et disponible/Total bilanciel,
 R4=Frais financiers/Chiffre d'affaires net,
 R5=Frais de personnel/Valeur ajoutée.

Score	Probabilité de défaillance	Jugement sur la santé de l'établissement
≥ 10	< 30%	Bonne à très bonne situation
$4 < 10$	30% < 65%	Alerte
$-5 < 4$	65% < 90%	Forte probabilité de défaillance
< -5	> 90%	Echec quasi-certain

L'analyse du score de Conan-Holder confirme le constat d'une amélioration d'ensemble de la solidité financière des entreprises entre 1999 et 2004.

Cet indicateur a progressé significativement entre 1999 et 2002, sous l'effet d'une conjoncture porteuse qui a permis aux entreprises de consolider leur structure financière. Puis, en 2003-2004, il s'est replié dans la plupart des secteurs, en restant toutefois à un niveau supérieur à celui de 1999.

Sur l'ensemble de la période d'étude, la solidité globale des entreprises de restauration hors foyer est nettement plus faible que celle des entreprises des autres secteurs. Cela est particulièrement vrai dans la restauration traditionnelle (10,7 en médiane en 2004).

A l'inverse, les activités de commerce de gros, de commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire et surtout d'industrie agroalimentaire* sont des secteurs où les entreprises jouissent d'une santé financière particulièrement bonne.

Figure 28 : Score de Conan-Holder médian des entreprises de la filière agroalimentaire francilienne

score Conan-Holder	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industrie agroalimentaire*	16,8	16,9	16,9	17,2	16,5	17,1
Boulangeries-pâtisseries, charcutiers-traiteurs	13,0	13,7	13,6	13,7	12,8	14,1
Commerce de gros	14,6	15,0	16,3	16,9	16,4	15,9
Commerce de détail	11,9	13,0	14,2	15,0	14,8	15,4
non spécialisé sur l'alimentaire	11,1	13,0	14,6	16,0	15,5	15,8
spécialisé sur l'alimentaire	12,2	12,9	13,9	14,6	14,5	15,2
Restauration hors foyer	10,6	11,7	11,7	12,2	11,3	11,7
Hôtels avec restaurant	13,9	15,3	15,2	15,6	15,0	15,6
Restauration traditionnelle	9,5	10,8	10,8	10,8	9,4	10,7
Restauration rapide	11,1	11,3	11,6	12,6	12,4	12,4
Cafés et débits de boisson	12,5	13,3	13,0	13,4	13,9	13,1
Cantines et traiteurs	11,5	12,9	13,0	13,8	13,6	12,9

source : base de données DIANE, calcul CROCIS

h) Investissements productifs : une baisse des dépenses des entreprises

Le taux d'investissement productif correspond à la part de la valeur ajoutée consacrée aux investissements corporels (terrains, constructions, machines, outils, ...) et incorporels (R&D, brevets, communication...), c'est-à-dire tous les investissements en dehors de l'acquisition d'actifs financiers.

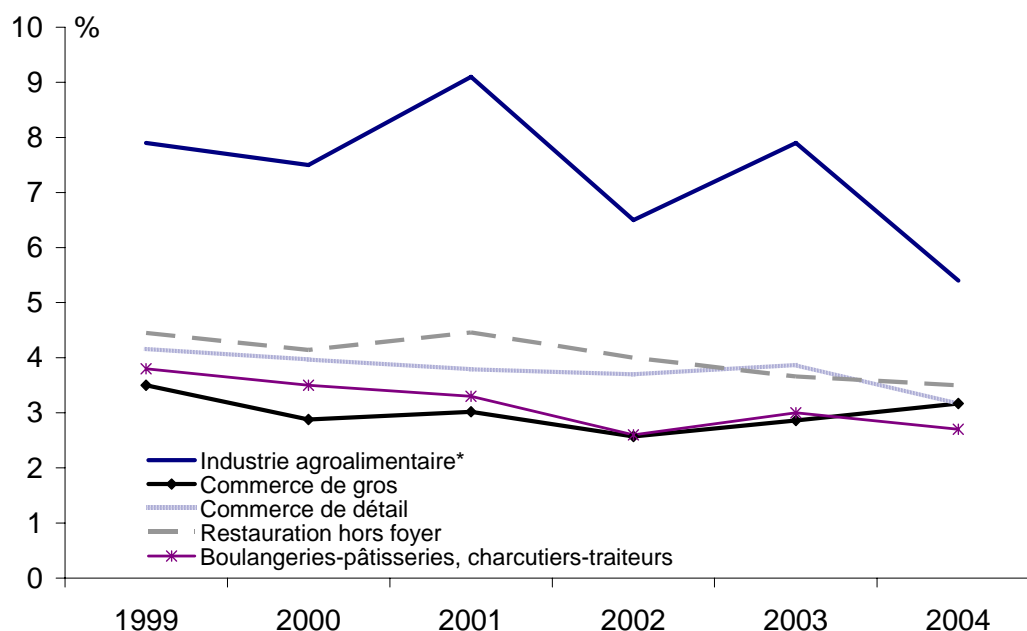
Dans la filière agroalimentaire, le taux d'investissement productif est plus faible en 2004 qu'en 1999. Dans tous les secteurs d'activités, excepté le commerce de gros, on observe en effet une baisse tendancielle du taux d'investissement productif sur la période observée.

Globalement, ces résultats sont relativement cohérents avec les évolutions de la conjoncture nationale sur la période d'étude : les investissements des entreprises françaises se sont en effet ralentis en 2001 après avoir été en phase de croissance depuis 1997, puis ils sont restés à un niveau relativement bas de 2002 à 2004.

Dans le commerce de détail et la restauration hors foyer, la chute de l'investissement productif est franche et s'observe tout le long de la période d'étude. Dans l'industrie agroalimentaire*, l'évolution est accidentée (cela s'explique en partie par le petit nombre de sociétés en Ile-de-France, toutes n'investissant pas tous les ans) mais la tendance à la baisse est également très nette.

Dans le commerce de gros, mise à part l'année 1999 qui apparaît comme un point particulièrement élevé, on observe une stabilité globale du taux d'investissement productif sur la période observée.

Figure 29 : Taux d'investissement productif médian dans la filière agroalimentaire francilienne



source : base de données DIANE, calcul CROCIS

Structurellement, le taux d'investissement productif est le plus élevé dans le secteur des hôtels avec restaurant (7,2 % en médiane en 2004). Il est également particulièrement élevé dans les industries agroalimentaires*(5,4 % en 2004). Il est en revanche significativement plus faible dans les restaurants de type traditionnel et de type rapide.

Figure 30 : Taux d'investissement productif (en %) médian dans la filière agroalimentaire francilienne

taux d'investissement productif	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industrie agroalimentaire*	7,9	7,5	9,1	6,5	7,9	5,4
boulangeries-pâtisseries, charcutiers-traiteurs	3,8	3,5	3,3	2,6	3,0	2,7
Commerce de gros	3,5	2,9	3,0	2,6	2,9	3,2
Commerce de détail	4,2	4,0	3,8	3,7	3,9	3,2
non spécialisé sur l'alimentaire	5,1	4,0	3,6	3,6	3,7	3,0
spécialisé sur l'alimentaire	3,9	4,0	4,0	3,8	4,1	3,3
Restauration hors foyer	4,5	4,1	4,5	4,0	3,7	3,5
Hôtels avec restaurant	7,5	7,9	8,9	6,4	8,1	7,2
Restauration traditionnelle	3,6	3,5	3,6	3,5	2,7	2,9
Restauration rapide	4,8	3,2	3,3	3,4	3,5	2,8
Cafés et débits de boisson	3,7	3,3	3,8	3,4	3,2	3,1
Cantines et traiteurs	4,3	4,2	4,1	3,4	3,0	3,1

source : base de données DIANE, calcul CROCIS

Conclusion

Deux logiques différentes qui cohabitent au sein d'une même filière

Les différentes activités qui composent la filière agroalimentaire francilienne ont certes plusieurs points communs. Par exemple, les grandes évolutions conjoncturelles de l'activité sont communes à tous les secteurs (sur la période récente, 2003-2004 a été une période de vaches maigres, après une activité très porteuse de 1999 à 2001). Autre exemple, elles doivent toutes s'adapter, à des degrés divers certes, aux évolutions des comportements de consommation de la population.

Les dynamiques à l'œuvre dans les différents secteurs tendent toutefois à montrer la filière agroalimentaire francilienne comme une filière à deux visages.

D'un point de vue purement économique, les activités amont perdent de l'emploi mais font preuve d'une compétitivité structurelle relativement élevée malgré un contexte difficile depuis quelques années ; à l'inverse, les activités aval se développent en terme d'emploi tout en souffrant d'une plus grande fragilité structurelle.

D'un point de vue stratégique, les secteurs amont tendent à se concentrer dans la région selon une logique de pôles ; les activités aval, ont une logique de "couverture de la population", c'est-à-dire une logique d'implantation qui dépend davantage du potentiel de consommation local que de la structure industrielle environnante. Par conséquent, ces dernières sont directement soumises aux aléas de la demande intérieure et doivent s'adapter de façon très réactive aux exigences des consommateurs, contrairement aux activités amont qui peuvent miser sur l'international pour être moins dépendantes du marché français.

Le rôle central de la coopération intra-filière

Comme dans beaucoup de secteurs, la clef de la compétitivité réside dans l'innovation. Dans l'industrie agroalimentaire, les entreprises qui arrivent, aujourd'hui, à tirer leur épingle du jeu sont celles qui investissent dans la R&D afin de s'adapter aux nouvelles exigences des consommateurs et répondre aux nouveaux règlements européens sur l'hygiène alimentaire. Cela explique l'évolution des métiers du secteur vers des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés.

Dans ce cadre, la filière agroalimentaire francilienne dispose de tous les atouts pour réussir, puisqu'elle se démarque par l'existence d'un pôle public scientifique et de recherche de qualité et que les entreprises de l'industrie agroalimentaire sont particulièrement tournées sur des activités à haute valeur ajoutée.

La création de synergies (notamment à un niveau local) contribue fortement à l'innovation et au bon positionnement des entreprises sur les marchés. La filière francilienne est en cela bien armée car elle bénéficie de la présence de pôles scientifiques et de recherches de premier ordre : la Vallée Scientifique de la Bièvre, le pôle de compétitivité Medicen Paris Ile-de-France, l'INRA ou encore le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) de Maisons Alfort.

Par ailleurs, les entreprises franciliennes de la filière agroalimentaire peuvent tirer profit d'importantes possibilités foncières et de la position de la région comme carrefour de communication.

Reste à fédérer les acteurs de la filière pour créer une dynamique commune dont le pôle Orly-Rungis pourrait être l'un des principaux fers de lance, en relation avec le "cône sud de l'innovation" auquel il appartient.

Annexe

Liste des codes NAF qui composent la filière

	Secteurs	Sous-secteurs	Définition dans la NAF
A M O N T	Industrie agroalimentaire et activités connexes	Boulangeries-pâtisseries - charcutiers-traiteurs	151F Charcuterie 158B Cuisson de produits de boulangerie 158C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie 158D Pâtisserie
		Industrie agroalimentaire hors boulangeries-pâtisseries - charcutiers-traiteurs	division 15 (Industries alimentaires) - 151F Charcuterie - 158B Cuisson de produits de boulangerie - 158C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie - 158D Pâtisserie
		Industries et services connexes	295E Fabrication de machines pour l'industrie agroalimentaire 631D Entreposage frigorifique
	Commerce de gros alimentaire	Commerce de gros alimentaire	groupe 513 (Commerce de gros de produits alimentaires) - 513L Commerce du tabac + 511N Intermédiaires de commerce alimentaire + 511P Centrales d'achat de produits alimentaires + 512A Commerce de céréales pour le bétail
A V A L	Commerce de détail alimentaire	Commerce de détail non spécialisé sur l'alimentaire	groupe 521 (Commerce de détail en magasin non spécialisé) - 521A Commerce de produits surgelés - 521B Commerces d'alimentation générale
		Commerce de détail spécialisé sur l'alimentaire	groupe 522 (Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé) - 522L Commerce du tabac + 521A Commerce de produits surgelés + 521B Commerces d'alimentation générale + 526D Commerce de détail alimentaire sur les marchés
	Restauration hors foyer	Hôtels touristiques avec restaurant	551A Hôtels touristiques avec restaurant
		Restauration	553A Restauration de type traditionnel 553B Restauration de type rapide
		Cafés et débits de boissons	554A Cafés tabacs 554B Débits de boissons
	Cantines et traiteurs	555A Cantines et restaurants d'entreprises 555C Restauration collective sous contrat 555D Traiteurs, organisation de réceptions	